

## METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

### Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau

#### AVENANT 1

2023-2024



## **TABLE DES MATIERES**

### **Objectifs de l'avenant**

---

### **Les modalités de l'Avenant N°1 du contrat**

---

**Article 1 : Périmètre du contrat**

**Article 2 : Durée du contrat**

**Article 3 : Objectifs et orientations stratégiques du contrat**

**Article 4 : programme d'actions du contrat**

**Article 5 : Travaux d'économies d'eau**

**Article 6 : Actions système d'assainissement de Marseille**

**Article 7: engagements des partenaires**

**Article 8 : Modalités pratiques**

**Article 9 : Actions non retenues au contrat Métropolitain**

**Article 10 : suivi du contrat**

### **Annexes à l'Avenant**

---

**ANNEXE 1 : Tableau technique détaillé des actions retenues actualisé**

**ANNEXE 3 : Tableau récapitulatif des actions spécifiques du système d'assainissement de Marseille actualisé**

**ANNEXE 6 : Tableau des actions abandonnées inscrites dans le contrat initial**

**ANNEXE 7 : Tableau des nouvelles actions présentées dans le cadre de l'avenant**

**ANNEXE 8 : Tableau récapitulatif des actions spécifiques du système d'assainissement de Marseille**

**ANNEXE 9 : Bilan détaillé opération collective**

## Objectifs de l'avenant

---

La Métropole Aix-Marseille-Provence a souhaité engager un programme d'actions dans le domaine de l'eau, subventionné par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse sous la forme d'un contrat d'aide métropolitain qui répond aux préconisations des directives européennes sur l'eau.

Avec le contrat d'aide métropolitain co-piloté au sein de la Direction Générale Cadre de Vie et Cycle de l'Eau par le Pôle Protection du Cycle de l'eau en charge de l'Eau, l'Assainissement et le pluvial et le service Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations (GEMAPI), la Métropole acte la volonté de faire de la gestion du petit et du grand cycle de l'eau une gestion intégrée à l'échelle de son territoire.

Ce contrat a été validé par le conseil métropolitain (TCM 009-9054/20/BM) et par la commission des aides de l'Agence de l'eau le 17 décembre 2020, pour un période de 3 années s'achevant au 31 décembre de 2023 (délibération 2020-342).

A la fin de l'année 2022, 56 % des actions étaient initiées et l'agence de l'eau a pris des décisions d'aides à hauteur de 52 % de son engagement contractuel. Les prévisions actualisées de la Métropole prévoient que 80 % des actions seront lancées à la fin de l'année 2023. Par ailleurs, certaines actions enregistrent des retards dans leur mise en œuvre, et d'autres actions doivent être mises à jour : contenu et /ou montants et/ou période de mise en œuvre à actualiser, actions à enlever (abandon ou réalisation au-delà du 11ème programme).

Compte tenu de ces évolutions et la durée du contrat ne permettant pas de couvrir la dernière année 2024 du 11ème programme de l'Agence de l'eau, il est proposé par les signataires, Métropole, Agence de l'Eau et Etat, de mettre en place un avenant qui poursuivra les objectifs suivants :

- ▶ Prolonger d'une année la durée du contrat
- ▶ Actualiser le programme d'actions (date d'engagement des actions, contenu, montant des actions, engagement financier de l'agence de l'eau)
- ▶ Annuler les actions non réalisables dans la durée du contrat ou les actions abandonnées
- ▶ Inscrire à la marge de nouvelles actions dans la limite de l'enveloppe initiale contractualisée et conformes aux objectifs initiaux du contrat
- ▶ Actualiser les porteurs des actions par transfert/délégation de compétence de la métropole vers d'autres structures publiques (AEP/ASS/GEMAPI) depuis l'élaboration du précédent contrat.

# Les modalités de l'Avenant N°1 du contrat

---

Entre,

La Métropole Aix-Marseille-Provence, représentée par sa Présidente, Madame Martine VASSAL désignée ci-après par la Métropole,

L'Etat, représenté par Monsieur, Préfet de la région Provence, Alpes, Côte-d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône, ci-après désigné par « l'Etat »,

Et,

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, établissement public de l'Etat, représentée par Monsieur Laurent ROY, Directeur Général, désignée ci-après par « l'agence »,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

## Article 1 : Périmètre du contrat

Le périmètre du contrat est inchangé.

## Article 2 : Durée du contrat

### **Cet article se substitue à l'article 2 du contrat initial**

Le présent avenant permet de prolonger la durée du contrat de 1 année, soit jusqu'au 31 décembre 2024. Il peut être modifié par voie d'avenant signé entre les parties et à l'initiative de chacune d'elles.

Les opérations financées dans le cadre de ce contrat devront impérativement faire l'objet d'un commencement d'exécution avant le 31/12/2024.

Les dossiers de demandes d'aides de l'année 2024 devront parvenir à l'agence au plus tard le 30 juin 2024. L'agence de l'eau sera particulièrement attentive à la maturité des opérations présentées.

## Article 3 : Objectifs et orientations stratégiques du contrat

Les orientations stratégiques du contrat ne sont pas modifiées.

## Article 4 : programme d'actions du contrat

### Cet article se substitue à l'article 4 du contrat initial

Le programme d'études et de travaux est actualisé, il sera réalisé suivant le calendrier ci-dessous pour la mise en œuvre des opérations listées dans le tableau qui suit.

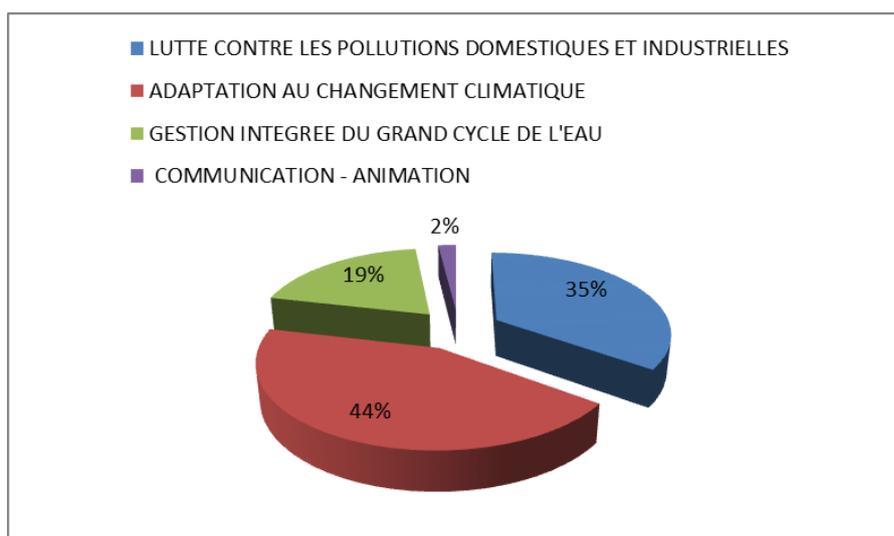
Pour les travaux relevant de l'assainissement et de l'eau potable, les conditions de sélectivité du programme s'appliquent (prix de l'eau minimum, indice de connaissance, remplissage de l'observatoire des services).

Il en est de même pour les études pour lesquelles les prérequis d'accompagnement financier restent également exigés à savoir l'exigence d'une validation en amont du cahier des charges, ou équivalent.

Les montants indiqués sont sous réserve des coûts plafonds prévus par les modalités en vigueur du programme à la date de dépôt de chaque demande d'aide et de l'évaluation définitive de l'assiette financière éligible au moment du dépôt du dossier.

	Nombre d'actions	Montant opération	Assiette retenue	Montant total de l'aide	Montant avance
VOLET A - LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DOMESTIQUES ET INDUSTRIELLES	36	69 285 987 €	49 530 092 €	23 944 419 €	0 €
VOLET B - ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	45	66 355 789 €	42 176 985 €	18 292 858 €	924 390 €
VOLET C - GESTION INTEGREE DU GRAND CYCLE DE L'EAU	20	5 482 448 €	5 094 686 €	2 165 271 €	0 €
VOLET D - COMMUNICATION - ANIMATION	2	350 000 €	350 000 €	195 000 €	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>103</b>	<b>141 474 224 €</b>	<b>97 151 763 €</b>	<b>44 597 548 €</b>	<b>924 390 €</b>

### Montant des opérations par grands objectifs



### Les principaux résultats attendus par ce plan d'actions sont mis à jour :

- ▶ **Réduire les intrusions d'eaux claires parasites** d'environ 25 % dans les systèmes d'assainissement de la Métropole sur le long terme, avec la mise en œuvre d'un programme de travaux permettant de réhabiliter **40 km de réseaux d'eaux usées**, par la création de **volumes de rétention à hauteur de 10 500 m<sup>3</sup>** sur l'agglomération marseillaise, et un ensemble de travaux sur les déversoirs d'orages ;
- ▶ **Réhabiliter 7 stations d'épuration** afin d'assurer leur mise en conformité ;
- ▶ **Economiser un volume d'eau potable de 1.425 Millions de m<sup>3</sup> par an** pour sécuriser l'alimentation en eau potable et diminuer la pression de prélèvement sur la ressource en eau ;
- ▶ **Désimperméabiliser 3,4 ha** de sols imperméables sur le territoire métropolitain et créer un poste spécifique en charge d'animer cette thématique de manière transversale ;
- ▶ **Réaliser un diagnostic amont vis-à-vis de la problématique des micropolluants** sur l'ensemble du territoire métropolitain dans le cadre d'une opération collective, en établissant un état des lieux sur l'ensemble du territoire dès 2021 et **en diagnostiquant à partir de 2022, 200 entreprises par an** ;
- ▶ Réaliser l'étude de définition de l'aire d'alimentation du captage prioritaire de Saint-Paul-lez-Durance ;
- ▶ **Rétablir la continuité écologique sur 2 ouvrages prioritaires** des cours d'eau de La Cadière.

**VOLET A - LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DOMESTIQUES ET INDUSTRIELLES ( 36 actions)**

N° Action	Intitulé de l'opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Engagement de l'action	PAOT	Montant opération	Assiette retenue	Taux d'aide	Aide exceptionnelle ou majoration	Montant total de l'aide
<b>SUBSTANCES DANGEREUSES</b>										
A-1	Opération collective RSDE	METROPOLE	DMAP	2020	oui	5 000 000 €	5 000 000 €	50%		2 500 000
A-2	Diagnostic amont : perturbateurs endocriniens et sous-produits de désinfection	METROPOLE	DMAP	2021	non concerné	490 000 €	245 000 €	50%		122 500 €
<b>STATIONS D'EPURATION</b>										
A-5	Reconstruction de la STEP du Frioul - mise en conformité	CT1	DEAP	2024	non concerné	3 500 000 €	560 700 €	30%	Aide exceptionnelle	168 210 €
A-6	Réhabilitation file 3 de la STEP de la Palun à Marignane	CT1	DEAP	2022		500 000 €	500 000 €	50%	Aide exceptionnelle	250 000 €
A-7	Mise en conformité de la STEP de Châteauneuf - Augmentation capacité STEP Fuveau pour transfert ou amélioration STEP actuelle	CT2	REPA	2023	oui	682 000 €	682 000 €	50%		341 000 €
A-8	Mise en conformité du système d'assainissement de la station d'épuration de Charleval	CT3	DEA CT3	2022	non concerné	2 000 000 €	2 000 000 €	30%	Aide exceptionnelle	600 000 €
A-9	Construction nouvelle STEP à Cornillon Confoux	CT5	Service E et A	2022	La mesure existe uniquement dans le prochain PDMHORS ZRM	110 000 €	110 000 €	30%	Aide exceptionnelle	33 000 €
A-10	Réhabilitation et construction d'un traitement tertiaire STEP de Miramas/St Chamas	CT5	Service E et A	2023	non concerné	110 000 €	110 000 €	30%	Aide exceptionnelle	33 000 €
A-11	Suivi du milieu récepteur du rejet du système d'assainissement des communes de Miramas et St Chamas	CT5	Service E et A	2021	oui la mesure existe sur la masse d'eau attendue étude flux admissibles, l'action n'est pas identifiée	50 000 €	50 000 €	50%		25 000 €

**VOLET A - LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DOMESTIQUES ET INDUSTRIELLES (36 actions)**

N° Action	Intitulé de l'opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Engagement de l'action	PAOT	Montant opération	Assiette retenue	Taux d'aide	Aide exceptionnelle ou majoration	Montant total de l'aide
<b>RESEAUX D'ASSAINISSEMENT</b>										
A-12	Expertise et travaux d'amélioration des dispositifs d'autosurveillance du système d'assainissement de Marseille »	CT1	DEAP	2023	non concerné	450 000€	450 000€	50%		225 000 €
A-13	Travaux de réduction des débordements du réseau unitaire de Marseille suite étude SMRUII	CT1	DEAP	2020	I-D5774691	600 000€	600 000€	50%		300 000 €
A-14 à A-37	Eaux claires parasites - Réhabilitation des réseaux d'assainissement et des PR	CT1, CT2, CT3, CT4, CT5, CT6	DEAP, REPA, SPL EDC, VRD, Service E et A	2019/2022	cf. annexe 1	40 543 987 €	26 747 392 €	30 à 50%	A-26 - Aide exceptionnelle	13 109 209 €
A-39	Bassin de Rétention Cabucelle (Capitaine Gèze) - Marseille 13015	CT1	DEAP/EPAEM	2021	I-D5774691	14 850 000€	12 075 000€	50%		6 037 500 €
A-40	Tunnel de stockage des eaux unitaires (études complémentaires)	CT1	DEAP	2021	I-D5774691	50 000€	50 000€	50%		25 000 €
A-41*	Mission de conduite d'opération pour la sécurisation et la pérennisation du traitement des boues de la station d'épuration de l'agglomération de Marseille dite Géolide	CT1	DEAP	2024	non concerné	160 000 €	160 000 €	50%		80 000 €
A-43*	Faisabilité investigations stockage en ligne tronçon unitaire littoraux (notamment DO Prado)	CT1	DEAP	2024	I-D5774691	190 000 €	190 000 €	50%		95 000 €
<b>TOTAL DU VOLET A</b>						<b>69 285 987 €</b>	<b>49 530 092 €</b>			<b>23 944 419 €</b>

\*Aides nouvelles dans l'avenant

**VOLET B - ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (45 actions)**

N° Action	Intitulé de l'opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Engagement de l'action	PAOT	Montant opération	Assiette retenue	Taux d'aide	Aide exceptionnelle ou majoration	Montant total de l'aide	Montant avance
<b>DESIMPERMEABILISATION</b>											
B-4 à B-6	Désimperméabilisation des espaces publics Pays d'Aubagne et de l'Etoile, Gignac la Nerthe, Technopole de Château Gombert et Voie Verte Huveaune	CT4, METROPOLE	GEMAPI, VOIRIE, SOLEAM, CT4	2020/2023	non concerné	1 330 000€	1 090 000 €	70%	+20%	763 000€	
B-8 à B-9	Gestion alternative des rétentions	CT4	CT4	2021/2023	non concerné	800 000 €	500 000 €	70%	+ 20 %	350 000 €	
B-12	Missions d'animation de la stratégie de désimperméabilisation/ GEMAPI	METROPOLE	METROPOLE-GEMAPI	2021	non concerné	710 000 €	303 120 €	50%		197 028 €	
B-13	Diagnostic du potentiel de désimperméabilisation	METROPOLE	METROPOLE-GEMAPI	2021	non concerné	182 400 €	182 400€	70%	+ 20 %	127 680 €	
<b>STATIONS DU FUTUR</b>											
B-16	Projet d'injection de biogaz -Valorisation du biogaz - Rénovation des digesteurs - Récupération de la chaleur fatale STEP Pioline	CT2	REPA	2020	non concerné	5 108 780€	1 848 780 €	50%			924 390 €
B-17	Création usine de méthanisation des boues d'épuration sur STEP Salon	CT3	DEA CT3	2020	non concerné	120 000 €	120 000 €	50%		60 000 €	
B-18	Travaux d'extension et de renforcement de la performance épuratoire de la Station d'Épuration de Sénas (REUT)	CT3	DEA CT3	2021	non concerné	3 704 200 €	3 704 200 €	16%	aide exceptionnelle	588 690 €	
B-58 *	<i>Etude d'opportunité REUT Géolide</i>	<i>METROPOLE</i>	<i>DEAP</i>	<i>2023-2024</i>	<i>non concerné</i>	<i>120 000 €</i>	<i>120 000 €</i>	<i>50%</i>		<i>60 000 €</i>	
<b>ECONOMIE D'EAU</b>											
B-19	Travaux économies d'eau sur le canal de Marseille suite contrat CONPERE UNIQUEMENT FABRE - VIDALE	CT1	DEAP	2021-2023	non concerné	1815 000 €	1 020 000 €	50%		510 000 €	
B-20	Recyclage des eaux de lavage des filtres de l'Usine des Giraudets	CT1	DEAP	2021	non concerné	861 339 €	861 339 €	50%		430 670€	

**VOLET B - ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (45 actions)**

N° Action	Intitulé de l'opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Engagement de l'action	PAOT	Montant opération	Assiette retenue	Taux d'aide	Aide exceptionnelle ou majoration	Montant total de l'aide	Montant avance
<b>ECONOMIE D'EAU</b>											
B-21 à B-27	Travaux d'économies d'eau - Réhabilitation réseaux AEP des secteurs fuyards	CT1, CT2, CT3, CT6	DEAP, DEA, REA	2020-2024	non concerné	27 784 560	16 131 676 €	50%		8 064 824 €	
B-28 à B-30	Travaux d'économies d'eau - Réhabilitation réservoirs	CT2, CT5	REABMG, Service E et A	2021-2023	non concerné	2 827 256 €	2 587 293 €	30 à 50%	B-29/30 - aide exceptionnelle	989 331 €	
B-32	Réduction des pressions en vue de lutter contre les fuites d'eau et sécurisation du réseau de La Penne-sur-Huveaune	CT4	SPL EDC	2023	non concerné	500 000 €	250 000 €	30%		125 000 €	
B-33	Etude de la mise en pression d'eau brute pour les agriculteurs sur le secteur de Gémenos dont impact sur le Fauge	METROPOLE	DGA AFP	2024	non concerné	30 000 €	30 000 €	50%		15 000 €	
<b>GESTION DURABLE DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT</b>											
B-35	Travaux de protection captages Auriol et du forage de Puy Ricard	CT2, CT4	DEAP, CT4	2022	non concerné	94 000 €	94 000 €	30%	aide exceptionnelle	28 200 €	
B-36	Etude aire d'alimentation captage St Paul	CT2	REPA	2023	non concerné	76 855 €	76 855 €	70%		53 799 €	
B-37	Mise en place d'un feeder pour secourir le secteur Ouest du Territoire Marseille-Provence	CT1	DEAP	2023	non concerné	711 565 €	469 535 €	30%		140 861 €	
B-38	Plan de Gestion de Sécurisation Sanitaire des Eaux à Salon	CT3	DEA CT3	2020	non concerné	40 000 €	40 000 €	50%		20 000 €	
B-40	Sécurisation de la ressource AEP - Etudes créations nouveaux captages	CT5	Service E et A	2023	non concerné	6 542 047 €	600 000 €	30%	aide exceptionnelle	180 000 €	
B-41	Sécurisation de l'acheminement en eau brute au lieu-dit "les Arcades de Rassuen" Canal de Martigues	CT6	REA	2022	non concerné	1 750 233 €	1 750 233 €	22 %	aide exceptionnelle	390 000 €	
B-42 à B44	Schéma directeur métropolitain Eau, Assainissement, Pluvial	METROPOLE	DMAP, DME	2021	non concerné	2 651 601€	2 651 601 €	50%		1 325 801€	
B-45 à B-53	Schéma Directeur Eau et Assainissement des Conseils de Territoire	CT2, CT4, CT5	REPA, DEAP, REABMG, Service E et A, CT4	2020--2023	non concerné	6 445 953 €	6 445 953 €	50%		3 222 976 €	
B-56 *	Connaissance patrimoniale des réseaux : Mise en œuvre de la classe A sur les réseaux AEP et EU	METROPOLE	DMAP, DME	2023-2024	Non concerné	1 500 000 €	1 000 000 €	50%		500 000 €	
B-57 *	Réflexion modes de gestion à l'horizon 2029	METROPOLE	DMAP, DME	2024	Non concerné	100 000 €	100 000 €	50%		50 000 €	

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

B-59 *	<i>Etude hydrogéologique et de caractérisation de la ressource stratégique des calcaires de la Sainte Victoire sur le secteur de Pinchinat à Aix-en-Provence. Diversification/sécurisation de la ressource</i>	REPA	REPA	2023-2024	Non concerné	500 000 €	150 000 €	50%		75 000 €	
B-60 *	<i>Etude hydrogéologique sur l'origine des venues d'eau à l'aval du barrage Réaltor</i>	METROPOLE	DEAP	2023	Non concerné	50 000 €	50 000 €	50%		25 000 €	
<b>TOTAL DU VOLET B</b>						<b>66 355 789 €</b>	<b>42 176 985 €</b>			<b>18 292 858 €</b>	<b>924 390 €</b>

\*Aides nouvelles dans l'avenant

**VOLET C - GESTION INTEGREE DU GRAND CYCLE DE L'EAU ( 20 actions)**

N° Action	Intitulé de l'opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Engagement de l'action	PAOT	Montant opération	Assiette retenue	Taux d'aide	Aide exceptionnelle ou majoration	Montant total de l'aide
C3	Restauration de la continuité écologique - Travaux d'Aménagements sur deux seuils de la Cadière - Pont St Pierre et Pont Leclerc	Cadière	EPAGE MENELIK	2024	PAOT 2022-2027 I D5044504 et I D5044505	492 000€	492 000 €	50%		246 000 €
C-4	Etudes espace de bon fonctionnement et zones d'expansion de crues - Bassin versant de la Cadière	Cadière	EPAGE MENELIK	2023	PAOT 2022-2027 I-D4964503	150 000 €	150 000 €	50%	20%	105 000 €
C-5	Etudes espace de bon fonctionnement et zones d'expansion de crues - Bassin versant de la Touloubre	Touloubre	EPAGE MENELIK	2023	PAOT 2022-2027 I-D5534622	300 000 €	300 000 €	50%		150 000 €
C-6	Schéma directeur global de gestion des milieux aquatiques du bassin versant des Aygalades	Aygalades	EPAGE HuCA	2023-2024	PAOT 2022-2027	175 000 €	175 000 €	50%		87 500 €
C-7	Harmonisation des plans de gestion et d'entretien sur l'ensemble du territoire Menelik	LA CADIERE	EPAGE MENELIK	2022-2023	non concerné	100 000 €	100 000 €	50%		50 000 €
C-8 à C-13	Etudes et travaux des Programmes Pluriannuels de restauration et d'Entretien des cours d'eau	Cadière/ Touloubre/Orphelins (BV Berre)	EPAGE HuCA EPAGE MENELIK	2022-2023	non concerné	1 942 000€	1 727 000 €	30%		518 100 €
C-16	Aménagement du Jarret dans le projet NPNRU du renouvellement urbain de la Rose.	Huveaune (Jarret)	EPAGE HuCA	2022-2023	Non concerné (études) ; Travaux dans PAOT 2022-2027	300 000 €	300 000 €	50%		150 000 €
C-18	Etudes de restauration hydromorphologique sur les affluents métropolitains de la Durance	Basse Durance	SMAVD	2024	Non concerné (études) ; Travaux dans PAOT 2022-2027	60 000 €	60 000 €	50%		30 000 €
C-19-A	Schéma directeur GEMAPI côtiers - Territoire HUCA	Côtiers Est et ouest Orphelins EDB	EPAGE HuCA	2024	non concerné	260 000 €	260 000 €	50%		130 000 €
C-19-B *	Diagnostic GEMAPI des orphelins du territoire Menelik	Orphelins Etang de Berre	EPAGE MENELIK	2024	non concerné	100 000 €	100 000 €	50%		50 000 €
C 21-C22	Etudes sur le Bolmon et ses annexes (vallat ceinturon)	Etang de Berre	Métropole-Mer, Milieux Aquatiques et Zones Humides	2023-2024		330 000	210 000	50%		105 000 €

\*Aides nouvelles dans l'avenant

**VOLET C - GESTION INTEGREE DU GRAND CYCLE DE L'EAU (20 actions)**

N° Action	Intitulé de l'opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Engagement de l'action	PAOT	Montant opération	Assiette retenue	Taux d'aide	Aide exceptionnelle ou majoration	Montant total de l'aide
C-23	Etudes préalables pour la restauration hydromorphologique de l'Eze	Basse Durance -Eze	SMAVD	2023-2024	Non concerné (études) ; Travaux dans PAOT 2022-2027	210 000 €	210 000 €	50%		105 000 €
C-24	Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides à l'échelle de la MAMP	METROPOLE	METROPOLE-GEMAPI	2023-2024	non concerné	150 000 €	150 000 €	50%		75 000 €
C-26	Suivi et bilan de la qualité des eaux et des sédiments (BV Menelik)	METROPOLE - Cadière/Touloubre/	EPAGE MENELIK	2023	non concerné	190 000 €	190 000 €	50%		95 000 €
C-31	Missions de gestion des travaux issus de PPGE Touloubre-Cadière (« Technicien de rivière »)	Cadière/Touloubre	METROPOLE-GEMAPI	2023-2024	non concerné	323 448 €	333 360 €	30%		100 008 €
C-32	Animation territoriale de la stratégie métropolitaine de la Gemapi	METROPOLE	METROPOLE-GEMAPI	2023-2024	non concerné	400 000 €	337 326 €	50%		168 663 €
<b>TOTAL DU VOLET C</b>						<b>5 482 448 €</b>	<b>5 094 686 €</b>			<b>2 165 271 €</b>

**VOLET D - COMMUNICATION - ANIMATION (2 actions)**

N° Action	Intitulé de l'opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Engagement de l'action	PAOT	Montant opération	Assiette retenue	Taux d'aide	Aide exceptionnelle ou majoration	Montant total de l'aide
D-1	Définition et mise en œuvre de la stratégie communication / information / sensibilisation sur le territoire de la métropole	METROPOLE	GEMAPI/EEDD	2023-2024	non concerné	250 000 €	250 000 €	50%		125 000€
D-2	Outil 5 : Atelier territoire - désimperméabilisation: Mise en place de la Fabrique de l'Eau	METROPOLE	GEMAPI	2021	non concerné	100 000 €	100 000 €	70%		70 000 €
<b>TOTAL DU VOLET D</b>						<b>350 000 €</b>	<b>350 000 €</b>			<b>195 000€</b>

## Article 5 : Travaux d'économies d'eau

### Cet article se substitue à l'article 5 du contrat initial

L'avenant prolonge d'une année le programme de travaux d'économies d'eau sur l'ex-territoire de Marseille Provence, les modalités de calcul des volumes économisés sont inchangées.

## Article 6 : Actions système d'assainissement de Marseille

### Cet article se substitue à l'article 6 du contrat initial

Le programme de travaux de mise en conformité du système d'assainissement de Marseille est actualisé, il est détaillé à l'annexe 4 du présent avenant qui identifie les **9 actions suivantes** :

1. Expertise et travaux d'amélioration des dispositifs d'autosurveillance du système d'assainissement de Marseille
2. Travaux de réduction des débordements du réseau unitaire de Marseille
3. Réhabilitation (études et travaux) du réseau d'assainissement lutte contre la pollution du milieu naturel
4. Travaux réhabilitation Ovoïde
5. Bassin de Rétention Cabucelle (Capitaine Gèze)
6. Stockage dans le 1er émissaire à l'aval de la STEP et du bassin Ganay –
7. Etude pour la sécurisation et la pérennisation du traitement des boues de la station d'épuration
8. Faisabilité investigations stockage en ligne tronçon unitaire littoraux
9. Etude d'opportunité REUT Géolide

## Article 7 : engagements des partenaires

### Engagement du (ou des) maître (s) d'ouvrage

Les engagements de la Métropole restent inchangés.

### Engagement de l'agence de l'eau

**Cet engagement se substitue à l'engagement du contrat initial.**

L'Agence de l'eau s'engage à participer au financement des actions inscrites dans le contrat Métropolitain.

Les taux et les montants de la participation prévisionnelle de l'Agence de l'eau, inscrits sur le tableau détaillé des actions et dans le plan de financement du contrat, sont donnés à titre indicatif. Ils ont été calculés sur la base des modalités d'intervention de son XIème programme au vu des éléments techniques disponibles lors de l'élaboration de l'avenant du contrat.

L'engagement financier de l'Agence de l'eau sur la période 2021 à 2024 (période prolongée d'une année par cet avenant) ne pourra excéder un montant total d'aide de **44,598 M€**, calculé uniquement sur des subventions déterminées dans le tableau détaillé des actions figurant à l'annexe 1 du contrat.

Cet engagement financier sous forme de subventions est complété par un engagement d'apporter des aides sous forme d'avance à hauteur de **0.924 M€** pour une opération de valorisation énergétique du biogaz.

L'engagement financier global actualisé suite à cet avenant est de **45.522 M€**

Dans le cadre de l'avenant au contrat, l'Agence de l'eau s'engage spécifiquement sur les opérations suivantes :

#### ✓ Garantie de financement et de taux d'aides

#### Actions prioritaires :

Cet avenant actualise la liste des actions prioritaires contractualisées, leurs montants financiers et leurs dates d'engagement. Les actions abandonnées sont supprimées.

Compte tenu des objectifs d'atteinte du bon état des eaux fixés dans le cadre du SDAGE Rhône Méditerranée 2022-2027, l'avenant au contrat Métropolitain identifie des actions prioritaires. Pour ces actions identifiées et listées ci-dessous, l'agence de l'eau garantit le financement aux taux prévus à l'article 4, dans la limite des montants d'aide prévus au contrat et sous réserve du respect de l'échéancier prévu au présent avenant du contrat.

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

N° Action	Libellé opération	Engagement opération	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Montant subvention
A-1	Opération collective RSDE	2020	5 000 000 €	5 000 000 €	50%	2 500 000 €
A-11	Suivi du milieu récepteur du rejet du système d'assainissement des communes de Miramas et St Chamas	2022	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €
A-13	Travaux de réduction des débordements du réseau unitaire de Marseille suite étude SMRUUI	2020	600 000 €	600 000 €	50%	300 000 €
A-14	Eaux claires parasites - Réhabilitation du réseau d'assainissement - lutte contre la pollution du milieu naturel et ECP Territoire Marseille-Provence	annuel	15 160 000 €	7 500 000 €	50%	3 750 000 €
A-15	Eaux claires parasites - Restructuration des installations d'assainissement sous vide du cordon du Jaï à Marignane et Châteauneuf-les-Martigues	2022	700 000 €	500 000 €	50%	250 000 €
A-16	Eaux claires parasites - Réhabilitation du réseau d'assainissement - Boulevard Heckel/impasse Honorine 13011 Marseille	2024	500 000 €	150 500 €	50%	75 250 €
A-17	Réhabilitation du réseau d'assainissement - Dilatation du réseau sanitaire avenue Schuman Marignane	2024	1 200 000 €	332 500 €	50%	166 250 €
A-18	Réhabilitation du réseau d'assainissement - Dilatation réseau 8 mai 1945 MARGNANE	2023	737 000 €	185 500 €	50%	92 750 €
A-19	Eaux claires parasites - Travaux faisant suite à SDA venelles	2023-2024	1 820 000 €	750 000 €	50%	375 000 €
A-20	Eaux claires parasites -Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement - Vitrolle	2022	256 047 €	256 047 €	50%	128 024 €
A-22	Eaux claires parasites - Travaux de réhabilitation - Les Pennes Mirabeau	2023	400 000 €	400 000 €	50%	200 000 €
A-25	Eaux claires parasites - Travaux de réhabilitation – Eguilles	2023-2024	948 800 €	560 280 €	50%	280 140 €
A-27	Réhabilitation du réseau d'eaux usées au niveau du hameau de Calas - Cabriès	2022-2024	625 000 €	407 400 €	50%	203 700 €
A-29	Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement séparatif - Réduction des eaux claires parasite (EU )	2020-2024	6 000 000 €	3 000 000 €	50%	1 500 000 €
A-30	Travaux réhabilitation Ovoïde - système assainissement de Marseille	2021/2023	5 623 500 €	5 623 500 €	50%	2 811 750 €
A-35	Construction d'un poste de refoulement à Saint Chamas en remplacement de l'existant	2024	2 000 000 €	2 000 000 €	50%	1 000 000 €
A-39	Bassin de Rétention - Cabucelle (Capitaine Gèze) Marseille 13015	2022	14 850 000 €	12 075 000 €	50%	6 037 500 €
C-3	Restauration de la continuité écologique - Travaux d'Aménagements sur deux seuils de la Cadière - Pont St Pierre et Pont Leclerc	2023	492 000 €	492 000 €	50%	246 000 €
C-5	Etudes Espace de bon fonctionnement et Zones d'expansion de crues - Bassin versant de la Touloubre	2023	300 000 €	300 000 €	50%	150 000 €
C-6	Schéma directeur global de gestion des milieux aquatiques du bassin versant des Aygalades	2022	175 000 €	175 000 €	50%	87 500 €
C-18	Etudes de restauration hydromorphologique sur les affluents métropolitains de la Durance	2024	60 000 €	60 000 €	50%	30 000 €
C-24	Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides à l'échelle de la MAMP	2023-202	150 000 €	150 000 €	50%	75 000 €
<b>Montant total des aides garanties</b>			<b>57 647 347 €</b>	<b>40 567 7207 €</b>		<b>20 283 864 €</b>

✓ **Aides contractuelles exceptionnelles**

Cet avenant n'inscrit pas d'aides exceptionnelles contractuelles nouvelles pour l'année 2024, il **modifie uniquement la date d'engagement de l'opération A5 qui est portée à 2024** pour des raisons justifiées liées aux dossiers réglementaires qui ont retardé l'engagement de l'opération.

Les coûts estimatifs des actions et/ ou leurs intitulés sont mis à jour et celles **non engagées** dans le délai initialement contractualisé ont été supprimées.

Les actions susceptibles d'être aidées au titre des aides contractuelles exceptionnelles sont les suivantes :

- Au titre des aides exceptionnelles pour l'eau potable et l'assainissement pour des projets de même nature que rattrapage structurel.

N° Action	Libellé opération	Engagement opération	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Montant subvention
A-5	Reconstruction de la STEP du Frioul - mise en conformité	2024	3 100 000 €	560 700 €	30%	168 210 €
A-6	Réhabilitation file 3 de la STEP de la Palun à Marignane	2022	500 000 €	500 000 €	30%	150 000 €
A-8	Mise en conformité du système d'assainissement de la station d'épuration de Charleval	2022	2 000 000 €	2 000 000 €	30%	600 000 €
A-9	Construction nouvelle STEP à Cornillon Confoux	2022	110 000 €	110 000 €	30%	33 000 €
A-10	Réhabilitation et construction d'un traitement tertiaire STEP de Miramas/St Chamas	2023	110 000 €	110 000 €	30%	33 000 €
A-26	Réhabilitation du réseau d'eaux usées de l'avenue d'Aix - Puylobier	2021	176 490 €	176 490 €	30%	52 947 €
B-18	Travaux d'extension et de renforcement de la performance épuratoire de la Station d'Épuration de Sénas (REUT)	2022	3 704 200 €	3 704 200 €	16%	588 690 €
B-29	Réhabilitation des réservoirs des Pradeaux	2021	798 630 €	798 630 €	28%	225 000 €
B-30	Réhabilitation des réservoirs d'eau potable sur le CT5	2023	650 000 €	650 000 €	30%	195 000 €
B-35	Travaux de protection captages Auriol et du forage de Puy Ricard	2022	94 000€	94 000 €	30%	28 200 €
B-37	Mise en place d'un feeder pour secourir le secteur Ouest du Territoire Marseille-Provence	2023	711 565€	469 535 €	30%	140 861 €
B-40	Sécurisation de la ressource AEP - Etudes créations nouveaux captages	2023	6 542 047 €	600 000 €	30%	180 000 €
B-41	Sécurisation de l'acheminement en eau brute au lieu-dit "les Arcades de Rassuen" - Canal de Martigues	2022	1 750 233 €	1 750 233€	22%	390 000 €
<b>Montant total des aides exceptionnelles</b>			<b>20 247 165 €</b>	<b>11 523 788 €</b>		<b>2 784 908 €</b>

L'attribution des aides exceptionnelles contractuelles eau potable et assainissement est liée au strict respect du calendrier d'engagement de chaque opération.

Au titre des aides exceptionnelles pour la valorisation des milieux aquatiques

**L'action C25 retenue dans le contrat initial « Aménagement et valorisation socio-économique du projet de Voie Verte le long de l'Huveaune » est supprimée de la liste** des actions bénéficiant d'une aide exceptionnelle milieux car elle n'a pas été réalisée dans les délais fixés.

✓ **Opérations bénéficiant d'une majoration du taux d'intervention**

La liste des opérations bénéficiant d'une majoration de taux (désimperméabilisation et actions milieux naturels) est actualisée pour ce qui concerne les montants et les dates d'engagement. Aucune nouvelle action n'est ajoutée, les actions abandonnées sont supprimées.

N° Action	Libellé opération	Engagement opération	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Montant subvention
B-4	Désimperméabilisation Espaces Publics sur les opérations du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	2020/2024	600 000 €	600 000 €	70%	420 000 €
B-5	Désimperméabilisation des espaces publics sur la commune de Gignac la Nerthe	2024	500 000 €	260 000 €	70%	182 000 €
B-6	Désimperméabilisation des Espaces Publics sur la Technopole de Château Gombert	2024	230 000 €	230 000 €	70%	161 000 €
B-8	Gestion alternative des rétentions dans les projets Communaux sur les Espaces Publics	2021/2024	300 000 €	300 000 €	70%	210 000 €
B-9	Gestion alternative des rétentions Commune d'Aubagne : Centre-Ville /Bras d'or	2021/2024	500 000 €	200 000 €	70%	140 000 €
B-13	Diagnostic du potentiel de désimperméabilisation	2021	182 400 €	182 400 €	70%	127 680 €
C-4	Etudes Espace de bon fonctionnement et Zones d'expansion de crues - Bassin versant de la Cadière	2023	150 000 €	150 000 €	70%	105 000 €
<b>Montant total des aides majorées</b>			<b>2 462 400 €</b>	<b>1 922 400€</b>		<b>1 345 680 €</b>

L'attribution d'aides avec taux d'aide majoré contractuelles est liée au strict respect du calendrier d'engagement de chaque opération.

### Engagement de l'Etat

Les engagements de l'état sont inchangés.

### Article 8 : Modalités pratiques

Pas de modifications apportées à cet article

### Article 9 : Actions non retenues au contrat Métropolitain

Pas de modifications apportées à cet article

### Article 10 : suivi du contrat

**Cet article se substitue à l'article 10 du contrat initial**

Le suivi du contrat doit s'inscrire dans un dispositif global intégrant à la fois des bilans annuels et des évaluations, afin de permettre une meilleure lisibilité de l'efficacité des politiques contractualisées. Aussi l'engagement de l'agence de l'eau est-il lié à la réalisation d'un bilan annuel des actions engagées au cours de l'année écoulée et d'un bilan de l'état des milieux, afin de suivre les effets des actions entreprises.

Le bilan sera plus particulièrement l'occasion de dresser l'état d'avancement de l'ensemble des opérations prioritaires liées à la mise en œuvre du programme de mesure du SDAGE Rhône

Méditerranée. A cette occasion, l'engagement de l'Agence de l'Eau pourra être ajusté par voie d'avenant.

**a) Comités de pilotage**

Les partenaires décident de mettre en place un comité de pilotage du contrat métropolitain. Ce comité de pilotage sera composé a minima des signataires du présent contrat auxquels pourront être associés notamment, autant que de besoin, les chargés de mission des contrats de rivières Huveaune et du Contrat de Baie de Marseille et des autres bassins versants concernés par les actions du contrat.

Ce comité est chargé, en application du présent contrat, de piloter le suivi des opérations programmées, d'en évaluer les résultats et d'orienter le cas échéant l'action menée.

Les comités de pilotages seront élargis autant que de besoins aux régies, sociétés publiques locales et aux opérateurs GEMAPIEN (EPAGE HUCA et EPAGE MENELIK) du territoire Métropolitain.

**b) Modalités de révision du contrat**

Le présent contrat est applicable par les parties à sa signature et jusqu'au 31/12/2024. Il peut être modifié par voie d'avenant signé entre les parties et à l'initiative de chacune d'elles.

**c) Résiliation du contrat**

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des engagements du présent contrat, celui-ci sera résilié de plein droit immédiatement, et sans indemnité d'aucune part. L'agence se réserve alors le droit de demander le remboursement partiel ou total de ses aides.

## Signatures

---

A Marseille le

La Présidente de la Métropole Aix Marseille Provence  
Martine VASSAL

Le Directeur de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse  
Laurent ROY

Le Préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur et des Bouches du Rhône  
Christophe Mirmand

# Annexes à l'Avenant

---

## **Les annexes 1 et 3 se substituent aux annexes du contrat initial**

**ANNEXE 1 : Tableau technique détaillé des actions retenues actualisé**

**ANNEXE 3 : Tableau récapitulatif des actions spécifiques du système d'assainissement de Marseille actualisé**

## **Nouvelles annexes**

**ANNEXE 6 : Tableau des actions abandonnées inscrites dans le contrat initial**

**ANNEXE 7 : Tableau des nouvelles actions présentées dans le cadre de l'avenant**

**ANNEXE 8 : Tableau récapitulatif des actions spécifiques du système d'assainissement de Marseille**

**ANNEXE 9 : Bilan détaillé opération collective**

**Les annexes 2, 4 et 5 du contrat initial sont inchangées**

# Annexes

## ANNEXE 1 : Tableau technique détaillé des actions retenues

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Stade actions PRO-Prolongé, ACTU - actualisation montant, ABAN abandonné, NA nouvelle action,	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Taux d'aide bonifié	Montant estimatif aides	Montant estimatif avance
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-1	Opération collective RSDE	METROPOLE	METROPOL E - DEZ1 - DEZ2 - DRE	ASSAINISSEMENT	Diagnostic amont pour la recherche et réduction des rejets de substances Dangereuses dans l'eau (RSDE) Campagne de contrôle auprès des industriels (installation, process, filière de traitement, rejets...) Intègre le financement des postes ETP ( programme d'actions détaillé à l'annexe 9 du contrat )	en cours	2021	2021-2022-2023-2024	Global Métropole	Lutter contre les pollutions, en mettant la priorité sur les pollutions par les substances dangereuses et la protection de la santé	PAOT 2022-2027	ACTU	5 000 000 €	5 000 000 €	50%	0%	2 500 000 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-2	Diagnostic amont : perturbateurs endocriniens et sous-produits de désinfection	METROPOLE	METROPOL E-DI	ASSAINISSEMENT	Définition d'une liste réduite de substances à analyser (PE et SDP) et d'une stratégie d'échantillonnage. Réalisation de campagnes d'analyse et de biotest (impact des PE sur le milieu naturel). Interprétation des résultats et définition d'un plan d'action.	en préparation	2018	2024	Global Métropole	Lutter contre les pollutions, en mettant la priorité sur les pollutions par les substances dangereuses et la protection de la santé	non concerné	ACTU	490 000 €	245 000 €	50%	0%	122 500 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-5	Reconstruction de la STEP du Frioul - mise en conformité	METROPOLE	METROPOL E - DI (ex CT1-DEAP & EPAEM)	ASSAINISSEMENT	La station d'épuration du Frioul, sur la commune de Marseille, a été réalisée en 1974. Les eaux traitées sont rejetées en mer au droit de la station, en cœur du parc national des calanques. Face au vieillissement de l'installation, une étude de faisabilité a été réalisée en 2018 pour étudier les possibilités de raccordement de l'île au continent. La remise à niveau de la station d'épuration est ressortie comme étant la solution la plus fiable, la plus respectueuse du milieu marin et la plus économique. La reconstruction de cet ouvrage doit permettre d'améliorer la qualité du traitement, l'intégration paysagère de l'équipement ainsi qu'une limitation des nuisances olfactives.	en cours	2020 MOE en cours	2024	> Pointe d'Endoume - Cap Croisette et îles du Frioul > îles de Marseille hors Frioul > Petite Rade de Marseille > Cap croisette - Bec de l'Aigle	conformité STEP	non concerné	ACTU	3 500 000 €	560 700 €	0%	0%	168 210 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-6	Réhabilitation file 3 de la STEP de la Palun à Marignane	Zone 1	METROPOL E - DEZ1 (ex CT1-DEAP & EPAEM)	ASSAINISSEMENT	L'opération prévoit également la réhabilitation de la file 3 et la mise en place d'un nouveau pont sur clarificateur (Travaux)	terminée	2020	2021	> Etang de Berre Bolmon	conformité STEP		CONV	500 000 €	500 000 €	50%	0%	250 000 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-7	Mise en conformité de la STEP de Châteauneuf - Augmentation capacité STEP Fuveau pour transfert ou amélioration STEP actuelle	REPA	REPA	ASSAINISSEMENT	Mise en place d'une 3eme file pour raccorder châteauneuf le rouge	en cours		2022	Bassin de l'Arc	Amélioration de la qualité des rejets dans le milieu récepteur de l'ARC	non concerné	CONV	682 000 €	682 000 €	50%	0%	341 000 €	

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Stade actions PRO-Prolongé, ACTU - actualisation montant, ABAN abandonné, NA nouvelle action,	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Taux d'aide bonifié	Montant estimatif aides	Montant estimatif avance
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-8	Mise en conformité du système d'assainissement de la station d'épuration de Charleval	Zone 2	METROPOLE - DEZ2 (ex CT3-DEA)	ASSAINISSEMENT	La lagune actuelle (1500 eq hab) étant non conforme et faisant l'objet d'un pré-contentieux européen, il est nécessaire de construire une nouvelle station d'épuration (3000 eq hab). Les études ont en effet montré qu'il n'était pas possible de mettre aux normes la station actuelle. L'objectif de ce projet est d'améliorer le fonctionnement du système d'assainissement afin que celui-ci atteigne les performances épuratoires requises par la réglementation. La solution prioritairement retenue est la connexion avec la step de Bramejan situé sur Mallemort avec création d'une interconnexion, poste de relevage puis extension de la station de Bramejan. Si cette solution venait à ne pas aboutir en raison de la non-intégration au patrimoine de la Métropole de la station de Bramejan actuellement privé, une nouvelle station sur le site actuel serait construite.	en préparation	schéma directeur terminé - études préalable en 2020	2023	Durance	cible contentieux européen	non concerné	CONV	2 000 000 €	2 000 000 €	30%	0%	600 000 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-9	Construction nouvelle STEP à Cornillon Confoux	Zone 2	METROPOLE - DEZ2 (ex CT5-Service E et A)	ASSAINISSEMENT	La station d'épuration est vieillissante et non conforme à l'arrêté préfectoral n° 2003-359/1-2003-EA autorisant le système d'assainissement de Cornillon-Confoux. La collectivité prévoit de lancer en 2020 une étude de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle station d'épuration.	en cours	maîtrise d'œuvre en 2023	2024	etang de Berre	conformité STEP	La mesure existe uniquement dans le prochain PDMHORS ZRM  Reconstruire STEP de Lançon Village avec traitement azote et phosphore proche des 10 000 EH, Zone Sensible Etang de Berre  step de Cornillon-Confoux  Voire un raccordement de la step de Lançon sur celle de Salon, en fonction du SDA	CONV	110 000 €	110 000 €	30%	0%	33 000 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-10	Réhabilitation et construction d'un traitement tertiaire STEP de Miramas/St Chamas <b>REORIENTE SUR FAISABILITE</b>	METROPOLE	METROPOLE - DI (ex CT5-Service E et A)	ASSAINISSEMENT	La station nécessite quelques travaux de réhabilitation des ouvrages existants et éventuellement la construction d'ouvrage de traitement tertiaire afin d'augmenter la capacité de traitement pour répondre aux évolutions de l'urbanisation.	en préparation	maîtrise d'œuvre en 2024	2025	etang de Berre	conformité STEP	non concerné	INCHANGE	110 000 €	110 000 €	30%	0%	33 000 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-11	Suivi du milieu récepteur du rejet du système d'assainissement des communes de Miramas et St Chamas	Zone 2	METROPOLE - DEZ2 (ex CT5-Service E et A)	ASSAINISSEMENT	Campagnes de suivi du milieu de rejet de la station d'épuration de Miramas St Chamas dont les eaux traitées sont rejetées dans l'étang de Berre	en cours	Suivi annuel	Suivi annuel	etang de Berre	conformité arrêté autorisation STEP	oui la mesure existe sur la masse d'eau attendue etude flux admissibles, l'action n'est pas identifiée	CONV	50 000 €	50 000 €	50%	0%	25 000 €	

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Stade actions PRO-Prolongé, ACTU - actualisation montant, ABAN abandonné, NA nouvelle action,	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Taux d'aide bonifié	Montant estimatif aides	Montant estimatif avance
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-12	Expertise et travaux d'amélioration des dispositifs d'auto-surveillance du système d'assainissement de Marseille »	Zone 1	METROPOLE - DEZ1 (ex CT1-DEAP & EPAEM)	ASSAINISSEMENT	Mise en place d'un nouveau système de mesure des volumes déversés sur le déversoir Prohibé suite expertise agence de l'eau et audit des dispositifs d'auto-surveillance des déversoirs d'orage sur Marseille, étude en vue de fiabiliser la représentativité du modèle PCSWIN et de définir un plan d'actions pour améliorer l'instrumentation,	terminée	2020	2021	Littoral Marseille	fiabiliser la mesure des volumes déversés	I-D5774691	ACTU	450 000 €	450 000 €	50%	0%	225 000 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-13	Travaux de réduction des débordements du réseau unitaire de Marseille suite étude SMRU11	Zone 1	METROPOLE - DEZ1 (ex CT1-DEAP & EPAEM)	ASSAINISSEMENT	Reprise déversoirs Ballard, Brossolette, Lazer, Prado, Déconnexion enclaves unitaires et antennes pluviales, Stockage DO Catalan	en préparation	2020	2024	Littoral Marseille	réduire les déversements et les débordements sur le système d'assainissement de Marseille	I-D5774691	ACTU	600 000 €	600 000 €	50%	0%	300 000 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-14	Réhabilitation (études et travaux) du réseau d'assainissement lutte contre la pollution du milieu naturel et ECP Territoire Marseille-Provence	Zone 1	METROPOLE - DEZ1 (ex CT1-DEAP & EPAEM)	ASSAINISSEMENT	Voir programme de travaux annuel	en cours	annuel	annuel	> Huveaune > Pointe d'Endoume - Cap Croisette et îles du Frioul > îles de Marseille hors Frioul > Petite Rade de Marseille > Cap Croisette - Bec de l'Aigle > Etang de Berre Bolmon > Côte Bleue	Mise en conformité du système d'assainissement environ 4 000 ml/an à réhabiliter	I-D5774691	ACTU	15 160 000 €	500 000 € <sup>7</sup>	50%	0%	3 750 000 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-15	Eaux claires parasites - Restructuration des installations d'assainissement sous-vide du cordon du Jaï à Marignane et Châteauneuf-les-Martigues	Zone 1	METROPOLE - DEZ1 (ex CT1-DEAP & EPAEM)	ASSAINISSEMENT	Le réseau d'assainissement des eaux usées du cordon du Jaï est constitué de deux tronçons, un sur la commune de Marignane et l'autre sur la commune de Châteauneuf Les Martigues. La topographie de ce secteur, très proche du niveau de la mer, avec la présence d'une nappe phréatique affleurante, a contraint la métropole à créer un réseau d'assainissement collectif sous vide. Malgré ce dispositif particulier, les équipements de surface ce retrouvent fréquemment immergés lors des fortes pluies, compromettant le fonctionnement de l'assainissement des riverains. En outre, sur la commune de Châteauneuf-Les-Martigues, la remise en fonctionnement rapide du système est compromise par la qualité du chemin d'accès aux installations, longeant l'étang de Bolmon. En effet, la piste n'est pas revêtue et les véhicules d'exploitation, tel que les camions hydrocureurs, s'enlisent et ne peuvent intervenir. Il est donc important de restructurer ces installations. Pour cela il est nécessaire de : · reprendre l'étanchéité des bâches de transfert, remplacer et sécuriser les capteurs et les organes de télétransmission qui sont dégradés par les submersions fréquentes.. · stabiliser la piste d'exploitation sur la commune de Châteauneuf les Martigues.	en cours		2022	Etang de Berre	63 bâches à rééquiper et reprise étanchéité, mise hors d'eau des équipements sensibles, reprise de la piste d'exploitation le long du Bolmon (3900 m2) et de la pompe de refoulement à Châteauneuf Les Martigues.	HORS ZRM I-D5134542 Réseaux d'assainissement des STEP de Marignane et Châteauneuf les Martigues	ACTU	700 000 €	500 000 €	50%	0%	250 000 €	

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Stade actions PRO-Prolongé, ACTU - actualisation montant, ABAN abandonné, NA nouvelle action,	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Taux d'aide bonifié	Montant estimatif aides	Montant estimatif avance
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-16	Eaux claires parasites - Réhabilitation du réseau d'assainissement - Boulevard Heckel/impasse Honorine 13011 Marseille	METROPOLE	METROPOL E - DI (ex CT1-DEAP & EPAEM)	ASSAINISSEMENT	L'impasse Honorine, de statut privé, est classée en zone d'assainissement collectif mais est dépourvue de réseau d'eaux usées. Le boulevard Heckel, de part et d'autre de l'impasse Honorine est également dépourvu d'un réseau d'eaux usées séparatif. Les habitations riveraines sont raccordées sur le réseau pluvial qui se rejette directement dans l'Huveaune participant ainsi à la pollution de la baie du Prado et son parc balnéaire. Pour faire cesser cette pollution de l'Huveaune, il est nécessaire d'assainir l'impasse Honorine par la mise en place de canalisations sanitaires et d'y raccorder le futur réseau du boulevard du Docteur Heckel.	en cours	2019 MOE en cours	2024	> Huveaune > Pointe d'Endoume - Cap Croisette et îles du Frioul > îles de Marseille hors Frioul > Petite Rade de Marseille	Mise en conformité du système d'assainissement 430 ml de canalisation EU D N 200 en PP (220 ml sur Heckel, 110 ml Hororine/100 ml domaine privé état)	I-D5774691	ACTU	500 000 €	150 500 €	50%	0%	75 250 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-17	Réhabilitation du réseau d'assainissement - Dilatation du réseau sanitaire avenue Schuman Marignane	METROPOLE	METROPOL E - DI (ex CT1-DEAP & EPAEM)	ASSAINISSEMENT	Le réseau existant dans la rue Robert Schuman à Marignane en bordure du canal de Marseille au Rhône est de dimension et de nature disparates dont une partie en amiante ciment. Des dysfonctionnements dans sa partie la plus réduite sont observés, avec des rejets dans le milieu naturel à proximité de l'étang de Bolmon. Il est donc nécessaire pour protéger un milieu naturel classé en espace naturel sensible et site d'intérêt communautaire Natura 2000, de faire cesser cette pollution en procédant au remplacement de la conduite existante par une nouvelle canalisation de diamètre supérieur sur environ 950 ml.	en préparation	2019 MOE en cours (AVP)	2024	> Etang de Berre Bolmon	Mise en conformité du système d'assainissement environ 950 ml/an à réhabiliter	I-D5134542	CONV	1 200 000 €	332 500 €	50%	0%	166 250 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-18	Réhabilitation du réseau d'assainissement - Dilatation réseau 8 mai 1945 MARIIGNANE	METROPOLE	METROPOL E - DI (ex CT1-DEAP & EPAEM)	ASSAINISSEMENT	Le réseau d'eaux usées de l'avenue du 8 mai 1945 présente de nombreux dysfonctionnements dans la partie comprise entre l'avenue de l'Europe et du Maréchal Juin, ce qui engendre de fréquents déversements vers le milieu naturel, notamment au niveau du déversoir d'orage du pont de la Cadière. Le diagnostic réalisé a mis en évidence la saturation du collecteur qui présente un diamètre très insuffisant compte tenu des débits entrants. Il est donc nécessaire de procéder au remplacement de la conduite existante (DN200/250) par une DN400 sur un linéaire de 530 mètres. Les travaux consisteront en l'abandon de la conduite existante, la pose de la nouvelle canalisation et la reprise de tous les branchements existants.	en cours	2020	2023	etang de Berre	Mise en conformité du système d'assainissement DN400 sur un linéaire de 530 mètres	I-D5134542	ACTU	737 000 €	185 500 €	50%	0%	92 750 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-19	Eaux claires parasites - Travaux faisant suite à SDA venelles	REPA	REPA	ASSAINISSEMENT	Travaux renovation réseaux et step pour lutte contre les eaux claires parasites et rejet eaux domestiques	en cours	2019	2023-2024	Touloubre	Réduction des déversements par temps de pluie en tête STEP - amélioration de la qualité des eaux	OUI - Réaliser les travaux sur les réseaux d'assainissement pluviaux de Venelles	ACTU	1 820 000 €	750 000 €	50%	0%	375 000 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-20	Eaux claires parasites - Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement - Vitrolles	Zone 2	METROPOL E - DEZ2 (ex CT5 // 2-Service E et A)	ASSAINISSEMENT	Travaux de réhabilitation de réseaux présentant des entrées d'eaux claires parasites définies en fonction du programme de travaux du SDA EU 2020. Le linéaire réhabilité est de l'ordre de 3100 m pour des diamètres variant entre 200 et 250 mm.	terminée	2020	2022	Etang de Berre	3100 m pour des diamètres variant entre 200 et 250 mm non-conformité STEP - risque pollution des sols et milieu naturel	I-D4914496	CONV	256 047 €	256 047 €	50%	0%	128 024 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-22	Eaux claires parasites - Travaux de réhabilitation - Les Pennes Mirabeau	Zone 1	METROPOL E - DEZ1 (ex CT2-DEAP)	ASSAINISSEMENT	Ces travaux de réhabilitation seront exécutés se baseront sur les actions définies dans le schéma Directeur d'Eaux Usées dont l'objet est la réhabilitation des canalisations présentant des entrées d'eaux claires parasites - Linéaire à renouveler concerné par les ECP = 2900 ml	en préparation	2021	2023	Etang de berre	non-conformité STEP - risque pollution des sols et milieu naturel	I-D4924533	ACTU	400 000 €	400 000 €	50%	0%	200 000 €	

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Stade actions PRO-Prolongé, ACTU - actualisation montant, ABAN abandonné, NA nouvelle action,	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Taux d'aide bonifié	Montant estimatif aides	Montant estimatif avance
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-23	Eaux claires parasites - Travaux de réhabilitation - Bouc Bel Air	Zone 2	METROPOL E - DEZ2 (ex CT2-DEAP)	ASSAINISSEMENT	Le réseau d'EU de la commune a fait l'objet d'un diagnostic complet réalisé par le délégataire sur la problématique ECP (test à la fumée, nocturnes, ITV, sectorisation) entre 2019 et 2020. Un programme de travaux qui vise à diminuer les entrées d'ECP a été arrêté. Les travaux de réhabilitation se basent sur ce programme de travaux. Le linéaire de réhabilitation est de l'ordre de 2000 m.	en cours	2020	2022-2023-2024	Bassin de l'Arc	Le linéaire de réhabilitation est de l'ordre de 2000 m. Point noir identifié. Mise en conformité du système d'assainissement	PAOT 2022 - 2027	ACTU	800 000 €	669 025 €	46%	0%	305 323 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-24	Eaux claires parasites - Travaux faisant suite à SDA Châteauneuf le rouge	REPA	REPA	ASSAINISSEMENT	Travaux rénovation réseaux et STEP pour lutte contre les eaux claires parasites et rejet eaux domestiques - amélioration de la collecte	en cours	2019	2023-2024	Bassin de l'Arc	1700 ml réhabilités Réduction des déversements par temps de pluie en tête STEP - amélioration de la qualité des eaux	PAOT 2022 - 2027	ACTU	466 000 €	105 000 €	50%	0%	52 500 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-25	Eaux claires parasites - Travaux de réhabilitation et Travaux Concessifs - Eguilles	Zone 2	METROPOL E - DEZ2 (ex CT2-DEAP)	ASSAINISSEMENT	Un SDA EU réalisé en 2016, définit les travaux qui visent à diminuer les entrées d'ECP dans les réseaux. Les travaux de réhabilitation se basent sur ce programme de travaux. Linéaire de 3100m de canalisations dans différentes rues de la commune,	en cours	2021	2023-2024	Bassin de l'Arc	Point noir identifié. Mise en conformité du système d'assainissement	I-D4914532	ACTU	948 800 €	560 280 €	50%	0%	280 140 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-26	Réhabilitation du réseau d'eaux usées de l'avenue d'Aix - Puyloubier	Zone 2	METROPOL E - DEZ2 (ex CT2-DEAP)	ASSAINISSEMENT	Le réseau principal d'EU de Puyloubier, sur sa partie terminale, en amont de la STEP, présente des entrées d'ECP - Un linéaire de 350m est à réhabiliter par terrassement et gainage structurant.	terminée	2020	2022	Bassin de l'Arc	Point noir identifié. Mise en conformité du système d'assainissement	non concerné	CONV	176 490 €	176 490 €	30%	0%	52 947 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-27	Réhabilitation du réseau d'eaux usées au niveau du hameau de Calas - Cabriès	Zone 2	METROPOL E - DEZ2 (ex CT2-DEAP)	ASSAINISSEMENT	Le réseau a été diagnostiqué par inspection télévisée. Les dysfonctionnements repérés sont principalement des problèmes d'étanchéité du réseau (manque ou dégradation des joints de jonction entre les éléments de la canalisation, fissuration de la canalisation et pénétration des racines) - réhabilitation du réseau par chemisage - linéaire de 500 m DN200 en amiant ciment.	en cours	2022	2022-2023-2024	Bassin de l'Arc	Point noir identifié. Mise en conformité du système d'assainissement	I-D4724420	ACTU	625 000 €	407 400 €	50%	0%	203 700 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-28	Eaux claires parasites - Travaux de réhabilitation - Coudoux	Zone 2	METROPOL E - DEZ2 (ex CT2-DEAP)	ASSAINISSEMENT	Un SDA EU réalisé en 2017 définit les travaux qui visent à diminuer les entrées d'ECP dans les réseaux. Les travaux de réhabilitation se basent sur ce programme de travaux. Linéaire de 1090 m de canalisations à renouveler ou chemiser	terminée	2021	2023	Bassin de l'Arc	Point noir identifié. Mise en conformité du système d'assainissement	non concerné	CONV	131 150 €	131 150 €	50%	0%	65 575 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-29	Eaux claires parasites - Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement séparatif	Zone 2	METROPOL E - DEZ2 (ex CT3-DEA)	ASSAINISSEMENT	Suite aux ITV réalisées et à la modélisation du réseau, et aux schémas directeurs, il est nécessaire de réhabiliter des réseaux d'eaux usées afin de réduire les ECP. Nous sommes par ailleurs dans un secteur soumis à une forte pression des canaux d'irrigation et à des nappes hautes sur certains endroits engendrant des entrées d'eaux claires importantes. Cf. programme de travaux	terminée	Etudes en cours - MOE interne	2020	Nappe de la Crau, nappe de la Durance, Arc, Touloubre, Etang de Berre	taux d'ECP moyen de 40%, avec objectif de réduction de 15%	I-D5614650	ACTU	4 000 000 €	000 000 € <sup>3</sup>	50%	0%	1 500 000 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-30	Travaux réhabilitation Ovoides système assainissement de Marseille	Zone 1	SPL EDC	ASSAINISSEMENT	Travaux de rénovation de l'ovoïde (Phase 2) (travaux justifiés dans le cadre du Schéma Directeur)	en cours	2021/2023	2023	Huveaune	Point noir identifié. Mise en conformité du système d'assainissement (Géolide)	HORS ZRM - réseaux transfert Aubagne Gémenos Marseille à réhabiliter au regard des résultats de l'étude conseil de territoire 4 de la métropole limitation des débordements	CONV	5 623 500 €	623 500 € <sup>5</sup>	50%	0%	2 811 750 €	

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Stade actions PRO-Prolongé, ACTU - actualisation montant, ABAN abandonné, NA nouvelle action,	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Taux d'aide bonifié	Montant estimatif aides	Montant estimatif avance
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-33	Eaux claires parasites - Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement	Zone 2	METROPOL E - DEZ2 (ex CT5-Service VRD)	ASSAINISSEMENT	Dans le cadre de l'autosurveillance des réseaux d'assainissement, une synthèse des anomalies a été établie, Il s'avère que le réseau présente de nombreuses anomalies génératrices d'eaux claires parasites permanentes qui surchargent hydrauliquement les STEP. Des campagnes de réhabilitation des réseaux les plus problématiques vont être programmées annuellement et sur les trois années à venir ces travaux se positionneront principalement sur les systèmes non-conformes ou en alerte police de l'eau à savoir : Miramas Saint Chamas, Port Saint-Louis, Cornillon, Entressen, Grans	en cours		2021-2023	Etang de Berre et Golfe de Fos	rendements réseaux conformité STEP	non concerné	ACTU	1 000 000 €	500 000 €	50%	0%	250 000 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-34	Eaux claires parasites - Réhabilitation réseaux avenue du port Port Saint Louis	Zone 2	METROPOL E - DEZ2 (ex CT5-Service VRD)	ASSAINISSEMENT	Dans le cadre d'une opération de requalification de la voie et de renouvellement des réseaux, une synthèse des anomalies rencontrées a été établie sur l'ensemble de l'avenue du port, Il s'avère que ce réseau présente de nombreuses anomalies génératrices d'eaux claires parasites permanentes qui surchargent hydrauliquement la station d'épuration, Par ailleurs, ce réseau présente régulièrement de nombreuses casses qui entraînent des effondrements de la chaussée	en préparation		2021-2023	Golfe de Fos	rendements réseaux- alerte police de l'eau sur ce système conformité STEP	non concerné	ACTU	1 000 000 €	500 000 €	30%	0%	150 000 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-35	Construction d'un poste de refoulement à Saint Chamas en remplacement de l'existant	Zone 2	METROPOL E - DEZ2 (ex CT5-Service E et A)	ASSAINISSEMENT	Le poste de refoulement actuel dysfonctionne régulièrement de par la vétusté de ses équipements et de son dimensionnement. L'objectif est la construction d'un ouvrage à la dimension du besoin et équipé pour condamner les débordements accidentels.	en cours	2021	2024	Etang de Berre	Point noir identifié. Risques de déversements des rejets industriels au milieu naturel	I-D4924518	ACTU	2 000 000 €	2 000 000 €	50%	0%	1 000 000 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-36	Agrandissement du poste de relevage de la Touloubre à Grans pour équipement d'un groupe électrogène	Zone 2	METROPOL E - DEZ2 (ex CT5-Service E et A)	ASSAINISSEMENT	Le poste actuel déverse lors de coupures d'alimentation pendant le laps de temps du déplacement de l'astreinte. L'objectif est d'équiper le poste d'un groupe électrogène qui prendra le relais et évitera tout déversement	en préparation	2022	2024	Etang de Berre	Point noir identifié. Risques de déversements des rejets industriels au milieu naturel	non concerné	ACTU	500 000 €	500 000 €	30%	0%	150 000 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-37	Eaux claires parasites - Travaux de chemisages, test fumées et inspections vidéos - Martigues	Régie des eaux de Martigues	METROPOL E-DRE	ASSAINISSEMENT	Un Schéma Directeur Assainissement finaliser en 2018 définit les travaux qui visent à diminuer les entrées d'ECP dans les réseaux. Les travaux de réhabilitation se basent sur ce programme de travaux. Ils concernent la réhabilitation de canalisations par chemisage, les déconnexions de surfaces actives sur les secteurs Martigues Côte Bleue et Martigues Centre-Ville, des tests à la fumée sur les secteurs Sud et Nord de Martigues et Port-de-Bouc ainsi que des campagnes H2S approfondie sur l'ensemble du territoire	en cours	2021	Annuel	Etang de Berre	Point noir identifié. Mise en conformité du système d'assainissement	I-D4924518	ACTU	2 500 000 €	2 500 000 €	50%	0%	1 250 000 €	

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Stade actions PRO-Prolongé, ACTU - actualisation montant, ABAN abandonné, NA nouvelle action,	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Taux d'aide bonifié	Montant estimatif aides	Montant estimatif avance
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-39	Bassin de Rétention Cabucelle (Capitaine Gèze) Marseille 13015	METROPOLE	METROPOL E - DI (ex CT1-DEAP & EPAEM)	ASSAINISSEMENT/PLUVIAL	Création d'un bassin de rétention unitaire. Le volume de rétention est à définir en fonction des conclusions des études en cours. Il sera compris entre 10 000 et 18 000 m3. L'opération a pour objectif de protéger le ruisseau des Ayalades grâce à une diminution des rejets dans ce cours d'eau	en cours	MOE 2021	2022	Ayalades,littoral Marseille	Volume de rétention entre 10 000 et 18 000 m3: dernière estimation 10 000 m3 Protection du ruisseau des Ayalades en diminuant les rejets	I-D5774691	CONV	14 850 000 €	12 075 000 €	50%	0%	6 037 500 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-40	Stockage dans le 1er émissaire à l'aval de la STEP et du bassin Ganay - <b>REORIENTE SUR ETUDE DE FAISABILITE/MOE STOCKAGE 1er EMISSAIRE</b>	METROPOLE	METROPOL E - DI (ex CT1-DEAP & EPAEM)	ASSAINISSEMENT	Dans le cadre du contrat d'agglomération de Marseille, la Métropole a engagé en fin d'année 2016 une étude pour actualiser son schéma de modernisation du réseau unitaire de Marseille réalisé entre 1995 et 1999. Ces différentes modélisations de fonctionnement du réseau unitaire ont permis de simuler plusieurs scénarios et leur impact sur la réduction des déversements au milieu naturel. Cette étude a mis en évidence l'intérêt technique, financier et environnemental d'un tunnel de stockage des effluents unitaires en comparaison avec la réalisation du programme de construction de bassins de stockage. La réalisation de cet ouvrage permettrait d'obtenir une efficacité équivalente voire supérieure à celle des bassins pour un investissement inférieur et une échéance de réalisation moins éloignée.. Ce tunnel constituerait un ouvrage de stockage mutualisé entre les différents bassins versants du réseau unitaire de Marseille mobilisable quelle que soit la répartition géographique de la pluie, il permettrait par ailleurs de répondre à certains problèmes de fonctionnement des réseaux à Marseille comme l'émission d'odeurs et d'hydrogène sulfuré. <b>Des études complémentaires de faisabilité et de définition technique des ouvrages sont indispensables et viendront préciser les scénarios proposés dans ce schéma.</b>	en cours	2023	2024	> Pointe d'Endoume - Cap Croisette et îles du Frioul > îles de Marseille hors Frioul > Petite Rade de Marseille	réduire les déversements et les débordements sur le système d'assainissement de Marseille	I-D5774691	ACTU	50 000 €	50 000 €	50%	0%	25 000 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-41	Mission de conduite d'opération pour la sécurisation et la pérennisation du traitement des boues de la station d'épuration de l'agglomération de marseille dite Géolide	METROPOLE	METROPOL E - DI	ASSAINISSEMENT	Etudes Filières, environnementales analyse multicritère et étude faisabilité détaillée		2023	2024			non concerné	NA	160 000 €	160 000 €	50%	0%	80 000 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-43	Faisabilité investigations stockage en ligne tronçon unitaire littoraux (notamment DO Prado)	METROPOLE	METROPOL E - DI	ASSAINISSEMENT	Les études engagées sur le bassin versant de l'Huveaune ont proposé plusieurs pistes de travaux pour réduire la pression de pollution domestique par temps de pluie sur le littoral, cette action a pour vocation d'investiguer de manière plus détaillée ces scénarios		2023	2024			I-D5774691	NA	190 000 €	190 000 €	50%	0%	95 000 €	

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Stade actions PRO-Prolongé, ACTU - actualisation montant, ABAN abandonné, NA nouvelle action,	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Taux d'aide bonifié	Montant estimatif aides	Montant estimatif avance
B - Adaptation au changement climatique	B-4	Désimperméabilisation Espaces Publics sur les opérations du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	METROPOLE	METROPOL E - Dev. Eco (ex CT4-CT4)	PLUVIAL	Préconisations sur les aménagements et la réhabilitation des lots privés avec l'accompagnements des dispositions alternatives de gestion des eaux de pluies	en préparation	2022	2024	Global Métropole	Surfaces désimperméabilisées	non concerné	ACTU	600 000 €	600 000 €	70%	20%	420 000 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-5	Désimperméabilisation des espaces publics sur la commune de Gignac la Nerthe	METROPOLE	METROPOL E-GEMAPI	GEMAPI/ PLUVIAL/ VOIRIE/ ESPACES PUBLICS	Une opportunité de désimperméabilisation s'est présentée dans le cadre du projet d'aménagement du Boulevard Multimodal RD 368 sur la commune de Gignac la Nerthe. D'après une première étude, c'est une surface de 6 500 m2 qui pourrait être désimperméabilisée. Le service GEMAPI propose un accompagnement des porteurs de projets pour les études de désimperméabilisation et de déconnexion du pluvial. Cette action comprend le financement des études complémentaires de désimperméabilisation et le financement des travaux de désimperméabilisation.	Non démarrée	2023	2024	Etang de Berre	Surfaces désimperméabilisées	non concerné	ACTU	500 000 €	260 000 €	70%	20%	182 000 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-6	Désimperméabilisation des Espaces Publics sur la Technopole de Château Gombert	METROPOLE	METROPOL E-GEMAPI & SOLEAM	GEMAPI/ PLUVIAL/ VOIRIE / MOBILITE / ESPACES PUBLICS	Des opportunités de désimperméabilisation se présentent dans le cadre du projet d'aménagement et de requalification du Technopole de Château Gombert. Il s'agit ici de réaliser des études complémentaires de désimperméabilisation : - le long de l'axe Joliot curie qui longe le cours d'eau Palama, - sur la place à l'entrée du Technopole, - sur la place centrale, - sur la place haute. Ces études seront réalisées en accompagnement de la maîtrise d'ouvrage déléguée SOLEAM	en préparation	2021	2024	Huveaune	surface désimperméabilisée	non concerné	ACTU	230 000 €	230 000 €	70%	20%	161 000 €	

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Stade actions PRO-Prolongé, ACTU - actualisation montant, ABAN abandonné, NA nouvelle action,	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Taux d'aide bonifié	Montant estimatif aides	Montant estimatif avance
B - Adaptation au changement climatique	B-8	Gestion alternative des rétentions dans les projets Communaux sur les Espaces Publics	METROPOLE	METROPOLE - Dev. Eco (ex CT4-CT4)	PLUVIAL	<p><u>CT 4 Cours d'école : dépense prévisionnelle de 160 000 HT</u> Commune d'Aubagne : Ecole Antide Boyer (300 m²) + Ecole du Charrel (500 m²) : traitement des cours d'école surface de : 800 m² Coût : 100 € / m² soit une dépense prévisionnelle de 80 000 HT Commune de Roquevaire : l'école maternelle et primaire de pont de l'étoile, traitement des cours d'école surface de : 150+100 = 300 m² Coût : 100 € / m² soit une dépense prévisionnelle de 30 000 HT Commune d'Auriol : Ecole Primaire Centre : traitement de la cour d'école surface de : 200 m² Coût : 100 € / m² soit une dépense prévisionnelle de 20 000 HT Commune de la Bouilladisse : traitement de la cour d'école surface de : 300 m² Coût : 100 € / m² soit une dépense prévisionnelle de 30 000 HT Au Total : traitement de la cour d'école surface de : 1 600 m² Coût : 100 € / m² soit une dépense prévisionnelle de 160 000 HT</p> <p><u>CT4 Parkings : Dépense prévisionnelle Totale de 440 000 HT</u> Commune d'Auriol Parking de l'Oratoire , 120 places : 120 x 25 m² = 3 000 m² Coût prévisionnel : 3 000 x 80 = 240 000 euros Commune de Peypin : 40 places : 40 x 25 m² = 1 000 m² Coût prévisionnel : 1 000 x 80 = 80 000 euros Commune de Saint-Zacharie : 40 x 25 m² = 1 000 m² Coût prévisionnel : 1 000 x 80 = 80 000 euros Commune de Roquevaire : Cours Négrel FERRAUD : 20 x 25 m² = 500 m² Coût prévisionnel : 500 x 80 = 40 000 euros Au Total : Traitement des parkings surface de : 5 500 m² Coût : 80 € / m² soit une dépense prévisionnelle de 440 000 HT</p> <p><u>Cheminement piéton : dépense prévisionnelle de 50 000 HT</u> Commune de Saint Savournin : 400 m² soit 270 m/l = 25 000 HT Commune de Cuges : 400 m² soit 270 m/l = 25 000 HT Au Total : Traitement des parkings surface de : 800 m² Coût : 125 € / m² soit une dépense prévisionnelle de 50 000 HT TOTAL GÉNÉRAL : pour 7 900 m² traité un montant total de 650 000 euros HT</p>	en cours	2021/2023	2021/2023	Huveaune	Surfaces désimperméabilisées	non concerné	ACTU	300 000 €	300 000 €	70%	20%	210 000 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-9	Gestion alternative des rétentions Commune d'Aubagne : Centre-Ville /Bras d'or	METROPOLE	METROPOLE - Dev. Eco (ex CT4-CT4)	PLUVIAL	<p>Requalification urbaine avec des approches de déconnexion des EP pour les tissus urbains existants et en rénovation. Gestion des eaux pluviales intégrée au parti de paysage, d'aménagement et d'architecture. Gestion à ciel ouvert, dans des espaces multifonctionnels et faiblement décaissé. Création d'îlot de fraîcheur.</p> <p>Commune d'Aubagne : Projet Bras d'or, part désimperméabilisation prévisionnelle :5000 m² Coût : 100 € / m² soit une dépense prévisionnelle de 500 000 € HT</p>	en préparation	2022	2024	Huveaune	Surfaces désimperméabilisées / non perméabilisées	non concerné	ACTU	500 000 €	200 000 €	70%	20%	140 000 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-12	Missions d'animation de la stratégie de désimperméabilisation de la GEMAPI	METROPOLE	METROPOLE -GEMAPI	GEMAPI	1 ingénieur GEMAPI / désimperméabilisation (1 ETP) en charge de la mise en œuvre de la désimperméabilisation dans les documents de planification et d'urbanisme et de l'émergence de projet de désimperméabilisation.	en cours	2021	annuel	Global Métropole		non concerné	ACTU	710 000 €	303 120 €	65%	0%	197 028 €	

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Stade actions PRO-Prolongé, ACTU - actualisation montant, ABAN abandonné, NA nouvelle action,	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Taux d'aide bonifié	Montant estimatif aides	Montant estimatif avance
B - Adaptation au changement climatique	B-13	Diagnostic du potentiel de désimperméabilisation	METROPOLE	METROPOLE-GEMAPI	GEMAPI	Etude et diagnostic du potentiel de désimperméabilisation à l'échelle du territoire métropolitain. En 2020, l'AMO SOCLE a été missionné pour un 1er inventaire non exhaustif mais permettant de cibler le diagnostic par la suite. L'objectif étant de définir une stratégie en vue de désimperméabiliser une surface de 150ha. Le diagnostic du potentiel de désimperméabilisation sera composé ainsi : - diagnostic préalable sur le potentiel technique (surface, perméabilité des sols, schéma pluvial, ...) - études complémentaires géologiques et géotechniques de perméabilité, taux d'infiltration des sols, - accompagnement sur les techniques innovantes, le niveau faisabilité par projet, - actualisation d'un tableau de suivi, communication, information, formation.	terminée	2022	2022	Global Métropole	surface désimperméabilisée	non concerné	CONV	182 400 €	182 400 €	70%	20%	127 680 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-16	Projet d'injection de biogaz - Valorisation du biogaz - Rénovation des digesteurs - Récupération de la chaleur fatale STEP PIOLINE	REPA	REPA	ASSAINISSEMENT	Récupération de la chaleur fatale sur l'eau de rejet à l'aide d'une pompe à chaleur pour réchauffer les boues fraîches des digesteurs	en cours	2021	2021	Bassin de l'Arc	valorisation énergétique de la chaleur fatale/production d'énergie	non concerné	CONV	5 108 780 €	848 780 € <sup>1</sup>	%	0%	- €	924 390 €
B - Adaptation au changement climatique	B-17	Etude de faisabilité pour mise en place unité de méthanisation sur la Station d'épuration de Salon de Provence étude préalable	Zone 2	METROPOLE - DEZZ (ex CT3-DEA)	ASSAINISSEMENT	Création d'une usine de méthanisation des boues avec création d'une filière biogaz. Méthaniseur mutualisé entre plusieurs stations d'épuration de la Métropole, afin de valoriser les boues d'épuration issues de plusieurs systèmes d'assainissement métropolitains. Le financement de l'action porte sur l'étude préalable globalisée avec une étude préalable pour la station d'épuration y c autorisations réglementaires	en préparation	Etude préliminaire remise en juin 2020	Prévisionnel démarrage des travaux fin 2022/2023	LA TOULOUBRE	valorisation énergétique des boues/production d'énergie	non concerné	ACTU	120 000 €	120 000 €	50%	0%	60 000 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-18	Travaux d'extension et de renforcement de la performance épuratoire de la Station d'Épuration de Sénas (REUT)	Zone 2	METROPOLE - DEZZ (ex CT3-DEA)	ASSAINISSEMENT	La station d'épuration actuelle de Sénas, située au Nord de la commune a été construite en 1977. En 1998, une extension a permis de faire passer sa capacité de 3000 à 6000 EH. La station de type boues activées est autorisée par arrêté du 26 mars 2004, son exutoire est un canal d'irrigation, le Canal des Alpines. Cette réutilisation des eaux usées contribue à l'équilibre quantitatif de la gestion de l'eau par un principe de réutilisation. Les performances de rejet de la station sont conformes à l'arrêté préfectoral, toutefois, ses réserves de capacité sont très limitées, moins de 450 équivalents habitant à fin 2016. Par ailleurs, la qualité du rejet actuel ne répond pas complètement à la qualité sanitaire requise pour une réutilisation en irrigation ou arrosage. Suite à l'analyse de l'évolution de la population et des projets sur la commune soumis à une forte pression de création de logements sociaux, la Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire du Pays Salonais souhaite réaliser une extension de cette station portant sa capacité à 11 000 EH tout en améliorant et fiabilisant la performance épuratoire de la station. Le surcoût lié à la mise en place d'un traitement plus poussé sera de 150 000 €	en cours	2022	2022		permettre un rejet classe A pour une réutilisation en irrigation ou arrosage - maintien de la conformité de la STEP	non concerné	CONV	3 704 200 €	704 200 € <sup>3</sup>	16%	0%	588 690 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-19	Travaux économies d'eau sur le canal de Marseille suite contrat CONPERE UNIQUEMENT FABRE-VIDALE	Zone 1	METROPOLE - DI (ex CT1-DEAP & EPAEM)	EAU	Les travaux consistent à mettre en buse le canal dans le secteur Savine Lombard sur 450ml et dans le secteur Camoins Fabres Vidales sur linéaire de 495ml, Economie d'eau 155 000 m3/an.	en cours	2023	2023	Littoral Marseille	Economies d'eau : 85 000 m3/an	non concerné	ACTU	1 815 000 €	20 000 € <sup>1</sup>	50%	0%	510 000 €	

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Stade actions PRO-Prolongé, ACTU - actualisation montant, ABAN abandonné, NA nouvelle action,	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Taux d'aide bonifié	Montant estimatif aides	Montant estimatif avance
B - Adaptation au changement climatique	B-20	Recyclage des eaux de lavage des filtres de l'Usine des Giraudets	METROPOLE	METROPOLE - DI (ex CT1-DEAP & EPAEM)	EAU	Le complexe des Giraudets et l'usine de Valtrède permettent d'alimenter en eau potable les communes de Marignane, Vitrolles, Carry-le-Rouet, Les Pennes-Mirabeau, Gignac-la-Nerthe, Châteauneuf-les-Martigues, Sausset-les-Pins, le Rove, Ensues-la-Redonne, Saint-Victoret et Martigues. Une grande partie de ces ouvrages est considérée comme obsolète, voire vétuste. La sécurisation de l'alimentation en eau des communes concernées est de plus en plus compliquée à assurer. MAMP a fait le choix de moderniser et d'augmenter la capacité de production d'eau potable du complexe des Giraudets. Ce projet englobe aussi la reprise des eaux de lavage des filtres et des purges des Giraudets, qui jusqu'à présent, sont rejetées dans le Raumartin (usine rive gauche). Ces travaux permettront d'économiser 660 000 m3/an.	en suspens	2016 MOE en cours	2024	> Durance	Economies d'eau estimées : 660 000 m3/an	non concerné	CONV	861 339 €	861 339 €	50%	0%	430 670 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-21	Travaux d'économies d'eau sur les réseaux AEP des secteurs les plus fuyards du CT1 (périmètre SEMM)	Zone 1	METROPOLE - DEZ1 (ex CT1-DEAP & EPAEM)	EAU	7,3 Km par an de tronçons prioritaires sur les secteurs dont le rendement est inférieur à 85% Cette action comprend les études permettant de définir le programme de renouvellement (secteurs à rendements moindre (<85%)) et de calculer les économies d'eau associées sur la période 2021-2023 (principalement sur Marseille)	en cours	Annuel	Annuel	Littoral Métropole	Economies d'eau estimées : 2,5 Mm3 sur 3 ans	non concerné	ACTU	21 205 000 €	12 800 000 €	50%	0%	6 400 000 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-23	Travaux de réhabilitation des réseaux d'adduction d'eau potable suite aux diagnostics sur les secteurs les plus fuyards	Zone 2	METROPOLE - DEZ2 (ex CT3-DEA)	EAU	Sur la base des données des schémas directeurs, des casses récurrentes et des campagnes de recherche de fuites réalisées, plusieurs réseaux nécessitent d'être renouvelés. Ces travaux permettront de réduire les pertes, limiter les prélèvements et protéger la ressource en eau.	en cours	Annuel	Annuel	Nappe de la Crau, nappe de la Durance, Canal de Marseille, autres ressources souterraines karstiques	maintient du rendement actuel qui est au-dessus de 80% Économie d'eau (25 048 m3 / an)	non concerné	ACTU	3 000 000 €	300 576 €	50%	0%	150 288 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-25	Restructuration et réhabilitation des conduites d'eau potable du secteur de distribution de Saint-Julien les Martigues	Régie des eaux de Martigues	METROPOLE - DRE	EAU	Le secteur de distribution de Saint-Julien les Martigues est alimenté par le compteur des Giraudet (achat d'eau traitée à la SEM) C'est un réseau desservant une zone rurale, avec une densité linéaire d'abonnés d'environ 20 abonnés /km. Le réseau de ce secteur, posé en 1957, présente des défaillances récurrentes et de plus en plus fréquentes (38 fuites réparées depuis 2015), additionnées aux difficultés de réparations (amiante ciment). Il a été identifié comme secteur prioritaire dans le plan pluriannuel de renouvellement des conduites dans le cadre du dernier schéma directeur (2019). Le secteur est constitué de 8 000ml de réseau principal. Le projet prévoit le renouvellement de 4651 ml de conduites principales et 2 807 ml de conduites secondaires vétustes et fuyardes ainsi que des vannes de coupure et branchements. Les pertes en eau identifiées sont réparties de manière égale entre les réseaux principal et secondaire.	en cours	2019	2021	Côte bleue	2018: perte estimée 73 846 m3/an pour un tronçon de 4,65 km = ILP 43,5 m3 / km / jour	non concerné	CONV	1 584 210 €	1 420 972 €	50%	0%	710 486 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-26	Réhabilitation des conduites d'eau potable du quartier La Lègue Albert Rey à Port-De-Bouc	Régie des eaux de Martigues	METROPOLE - DRE	EAU	Le réseau de ce secteur en fonte grise et amiante ciment, présente des défaillances récurrentes et de plus en plus fréquentes (26 fuites réparées depuis 2015), Le projet comprend - le remplacement de toutes les conduites de distribution du secteur soit 2 km.  - Le remplacement de tous les organes de coupures défaillants, limitrophes du projet.	en cours	2019	2021	Nappe de Crau	Rendement secteur 71,5% - 26 fuites pour le périmètre concerné par les travaux – pertes estimées à 612 170m3 / an	non concerné	CONV	1 335 350 €	950 128 €	50%	0%	474 050 €	

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Stade actions PRO-Prolongé, ACTU - actualisation montant, ABAN abandonné, NA nouvelle action,	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Taux d'aide bonifié	Montant estimatif aides	Montant estimatif avance
B - Adaptation au changement climatique	B-27	Réhabilitation des conduites d'eau potable du quartier Saint-Jean Nord à Martigues (Etudes et travaux)	Régie des eaux de Martigues	METROPOL E-DRE	EAU	Le réseau de ce secteur présente des défaillances récurrentes et de plus en plus fréquentes. (10 fuites réparées depuis 2015), Le projet est situé dans l'emprise du contournement autoroutier et sur la bande de pipelines. La mission de maîtrise d'œuvre devra prendre en compte ces éléments afin de garantir une exploitation future optimale. Le projet comprend : - le remplacement de toutes les conduites de distribution du secteur soit 2 km. - La reprise et la normalisation de tous les branchements	en préparation	2023	2023	Côte bleue	Rendement secteur 71,5% - 10 fuites depuis 2016 – pertes estimées à 73 072 m3/an	non concerné	ACTU	660 000 €	660 000 €	50%	0%	330 000 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-28	Etanchéité des bassins d'eau brute de l'Ouvière à Fuveau	Zone 2	SIBAM	EAU	Reprise de l'étanchéité de 2 bassins de 15 000 m3 avec couche de roulement pour entretien, travaux hydrauliques	en cours	2019	2022	Bassin de l'Arc	valeur moyenne journalière de 300 m3/j Economie d'eau (perte 100 000 m3/an)	non concerné	CONV	1 378 626 €	138 663 €	50%	0%	569 331 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-29	Réhabilitation des réservoirs des Pradeaux	Zone 2	SIBAM	EAU	Réhabilitation des 2 réservoirs de 800 m3 (génie civil et résine d'étanchéité) + local pompage	en cours	2020	2021	Huveaune	Prolongement de la durée de vie de l'ouvrage. Sécurité du personnel	non concerné	CONV	798 630 €	798 630 €	28%	0%	225 000 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-30	Réhabilitation des réservoirs d'eau potable sur le CT5	Zone 2	METROPOL E - DE22 (ex CT5-Service E et A)	EAU	Suite au diagnostic réalisés, des travaux de mise en conformité sont à prévoir à partir de 2020.	en préparation		2024	Crau-Veiguerat	économies d'eau, qualité de l'eau	non concerné	INCHANGE	650 000 €	650 000 €	30%	0%	195 000 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-32	Réduction des pressions en vue de lutter contre les fuites d'eau et sécurisation du réseau de La Penne-sur-Huveaune	Zone 1	SPL EDC	EAU	Aménagements prévus : - Pose stab - La Penne 1 - Paval = 27,7mCE sur DN300 - Pose stab - La Penne 2 - Paval = 13,8mCE sur DN300 - Pose stab - La Penne 3 - Paval = 39,7mCE sur DN205 Pose du tronçon T1 - 1950ml DN600	en suspens		2023	Huveaune	Economies d'eau, sécurisation des PI et renforcement de la qualité de l'eau distribuée	non concerné	ACTU	500 000 €	250 000 €	50%	0%	125 000 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-33	Etude de la mise en pression d'eau brute pour les agriculteurs sur le secteur de Gémenos y compris impact environnemental sur le Fauge	METROPOLE	METROPOL E-DGA Agriculture Forêt Paysages	EAU	Etude sur la faisabilité d'approvisionner les agriculteurs sur le secteur de Gémenos par un réseau sous-pression à la place du réseau gravitaire du canal de Marseille	en suspens	2021		Huveaune	rendement sur ce tronçon de l'ordre de 20% ; les pertes estimées 500 000 m3/an.	non concerné	ACTU	30 000 €	30 000 €	50%	0%	15 000 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-35	Travaux de protection captages Auriol et du forage de Puy Ricard	Zone 1	SPL EDC	EAU	Travaux de protection du périmètre du forage de la Vède. Amélioration de la protection du champ de captage du clos (Déplacement rejet assainissement) - Mise en place des périmètres de protection du forage de Puyricard afin de le sécuriser et de protéger le captage conformément aux recommandations de l'hydrogéologue agréé et de l'ARS.	en cours	2020	2022		Sécurisation de la ressource en eau	non concerné	ACTU	94 000 €	94 000 €	30%	0%	28 200 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-36	Etude aire d'alimentation captage Saint Paul	REPA	REPA	EAU	Définition aire d'alimentation du captage de St Paul Lez Durance- Nouveau captage liste prioritaire région Sud	en cours	2023	2023	Durance / Basse Durance	Amélioration de la qualité des eaux de ressource	non concerné	ACTU	76 855 €	76 855 €	70%	20%	53 799 €	

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Stade actions PRO-Prolongé, ACTU - actualisation montant, ABAN abandonné, NA nouvelle action,	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Taux d'aide bonifié	Montant estimatif aides	Montant estimatif avance
B - Adaptation au changement climatique	B-37	Mise en place d'un feeder pour secourir le secteur Ouest du Territoire Marseille-Provence	METROPOLE	METROPOLE - DI (ex CT1-DEAP & EPAEM)	EAU	Les Communes de l'ouest du Territoire Marseille Provence sont alimentées en eau potable par les usines des Giraudets et Valtrède, qui traitent les eaux de la Durance apportées par le canal de Marseille (alimentant lui-même la branche Berre-sud du canal de Provence qui alimente en partie l'usine de Valtrède). L'usine des Giraudets est la principale unité de potabilisation, celle de Valtrède fournit un apport complémentaire. Afin de palier à une pollution de la ressource, une rupture du canal de Marseille, une défaillance de l'usine des Giraudets ou une casse du Feeder en sortie d'usine, la Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite étudier la possibilité d'un secours en eau potable via la roue Départementale RD568 depuis le réseau de distribution de la Ville de Marseille jusqu'au quartier de la Bastide Neuve sur la Commune de Châteauneuf-les-Martigues.	en cours	2018 (étude faisabilité) 2021 (MOE)	2023		Sécurisation de la ressource en eau	non concerné	CONV	711 565 €	469 535 €	30%	0%	140 861 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-38	Plan de Gestion de Sécurisation Sanitaire des Eaux à Salon	Zone 2	METROPOLE - DEZ2 (ex CT3-DEA)	EAU	Réalisation en site pilote d'un PGSS sur le forage de la Crau à Salon et l'ensemble du réseau de distribution de Salon	en cours	2021	pas de travaux	Nappe de Crau	action en partenariat avec ARS	non concerné	CONV	40 000 €	40 000 €	50%	0%	20 000 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-40	Sécurisation de la ressource AEP - Etudes créations nouveaux captages	Zone 2	METROPOLE - DEZ2 (ex CT5-Service E et A)	EAU	Conformément à la demande de l'ARS, nécessité de créer une ressource de secours pour alimenter en eau potables communes de Miramas et St Chamas, et secours Entressen. Etude préliminaire à lancer pour forage de reconnaissance. Conformément à la demande de l'ARS, nécessité de créer une ressource pour alimenter la commune de Port St Louis, en secours Fos et Istres, compris secours technique du GPMM. Travaux de forage d'essais en 2020.	en préparation	2021 (Etude)			sécurisation ressources	non concerné	ACTU	6 542 047 €	600 000 €	30%	0%	180 000 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-41	Sécurisation de l'acheminement en eau brute au lieu-dit "les Arcades de Rassuen" - Canal de Martigues	Régie des eaux de Martigues	METROPOLE - DRE	EAU	Afin de pérenniser le transfert des eaux vers l'usine du Ranquet, la Métropole Aix-Marseille-Provence (par le biais du Conseil de territoire du Pays de Martigues) souhaite sécuriser le tronçon au lieu-dit "Les Arcades". Au vu des fortes pollutions des sols environnants, il est privilégié un aménagement en lieu et place de l'existant. Les aménagements devront permettre de: - pérenniser et sécuriser le transit - transiter le débit de 675 l/s - maintenir le transfert des eaux de manière gravitaire - limiter les coûts d'investissement et de fonctionnement	en cours	2019	2022	Durance / Basse Durance		non concerné	CONV	1 750 233 €	750 233 € <sup>1</sup>	22%	0%	390 000 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-42	Schéma directeur métropolitain pluvial	METROPOLE	METROPOLE - DI	PLUVIAL	Structuration, gestion pérenne du patrimoine et planification des travaux relatifs au pluvial avec une vision métropolitaine	en cours	2022		Global Métropole		non concerné	ACTU	147 980 €	147 980 €	50%	0%	73 990 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-43	Schéma directeur métropolitain de l'assainissement sanitaire	METROPOLE	METROPOLE - DI	ASSAINISSEMENT	Structuration, gestion pérenne du patrimoine et planification des travaux d'assainissement avec une vision métropolitaine (études + AMO)	en cours	2021		Global Métropole		non concerné	ACTU	1 584 048 €	584 048 € <sup>1</sup>	50%	0%	792 024 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-44	Schéma directeur métropolitain de l'alimentation en eau potable	METROPOLE	METROPOLE - DI	EAU	Structuration, gestion pérenne du patrimoine et planification des travaux relatifs à l'eau avec une vision métropolitaine (études + AMO) - cette étude intègre les études complémentaires engagées en 2023 : caractérisation de la ressource stratégique du multicouche de l'Arc et étude des volumes prélevables du bassin de l'Arc,	en cours	2021		Global Métropole		non concerné	ACTU	919 573 €	919 573 €	50%	0%	459 787 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-45	Schéma directeur local de l'assainissement sanitaire du Pays d'Aix	REPA	REPA	ASSAINISSEMENT	Structuration, gestion pérenne du patrimoine et planification des travaux d'assainissement avec une vision locale (à l'échelle de la REPA)	en cours	2021	2023	Bassin de l'Arc	Réduction des déversements par temps de pluie en tête STEP - amélioration de la qualité des eaux	non concerné	ACTU	1 544 223 €	544 223 € <sup>1</sup>	50%	0%	772 112 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-46	Schéma directeur local de l'alimentation en eau potable du Pays d'Aix	REPA	REPA	EAU	Structuration, gestion pérenne du patrimoine et planification des travaux relatifs à l'eau avec une vision locale (à l'échelle de la REPA)	en préparation	2023	2023	Bassin de l'Arc	Réduction des fuites, économie d'eau et renouvellement du patrimoine	non concerné	INCHANGE	1 000 000 €	000 000 € <sup>1</sup>	50%	0%	500 000 €	

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Stade actions PRO-Prolongé, ACTU - actualisation montant, ABAN abandonné, NA nouvelle action,	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Taux d'aide bonifié	Montant estimatif aides	Montant estimatif avance
B - Adaptation au changement climatique	B-48	Schéma Directeur d'Eau Potable du Pays d'Aix	Zone 2	METROPOL E - DEZ2 (ex CT2-DEAP)	EAU	Elaboration du schéma directeur d'eau potable sur le territoire du Pays d'Aix (hors REPA)	en préparation	2023		Bassin de l'Arc		non concerné	ACTU	1 500 000 €	500 000 € <sup>1</sup>	50%	0%	750 000 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-49	Enveloppe "études" MAJ schéma Directeur assainissement et diagnostic réseau	Zone 2	METROPOL E - DEZ2 (ex CT2-DEAP)	ASSAINISSEMENT	Pour compléter certains schémas directeurs d'assainissement anciens et qui ne disposent pas suffisamment d'éléments d'information sur les ECP, des diagnostics de type nocturne, tests à la fumée ou ITV sont nécessaires. Ces études seront menées en priorité pour les communes dont le système d'assainissement est non conforme ou en alerte (Meyreuil, Trets, Rousset, ...).	en cours	Annuel	Annuel	Bassin de l'Arc		non concerné	CONV	42 901 €	42 901 €	50%	0%	21 451 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-50	Schéma directeur d'eau potable de la Régie Eau et Assainissement du Bassin Minier et du Garlaban	SIBAM	SIBAM	EAU	Structuration, gestion pérenne du patrimoine et planification des travaux relatifs à l'eau sur le périmètre de la Régie hors Roquevaire, Gémenos et Plan-de-Cuques	en cours	2021		Huveaune	Optimisation du fonctionnement du réseau	non concerné	CONV	154 130 €	154 130 €	50%	0%	77 065 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-51	Schéma directeur d'assainissement de la Régie Eau et Assainissement du Bassin Minier et du Garlaban	Zone 2	SIBAM	ASSAINISSEMENT	Structuration, gestion pérenne du patrimoine et planification des travaux relatifs à l'assainissement sur les communes de Gréasque, Mimet et Simiane-Collongue	en cours	2021		Bassin de l'Arc	Identification des dysfonctionnements et mise en conformité réglementaire	non concerné	CONV	231 797 €	231 797 €	50%	0%	115 898 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-52	Schémas directeurs d'eau potable Auriol et St-Zacharie	Zone 1	SPL EDC	EAU	Structuration, gestion pérenne du patrimoine et planification des travaux relatifs à l'assainissement sur la commune d'Auriol	en cours	2022		Huveaune	Optimisation du fonctionnement du réseau	non concerné	CONV	172 902 €	172 902 €	50%	0%	86 451 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-53	Schéma Directeur Assainissement Istres Ouest Provence	Zone 2	METROPOL E - DEZ2 (ex CT5-Service E et A)	ASSAINISSEMENT	L'objectif est de définir un programme pluriannuel et hiérarchisé d'actions destinées à améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement des systèmes d'assainissement collectif des eaux usées à l'échelle du territoire du CT5. Ce programme vise ainsi à protéger les milieux aquatiques et préserver les usages par l'amélioration de l'efficacité du système d'assainissement dans sa globalité, en réduisant les rejets de pollution dans le milieu naturel et en cherchant à garantir son efficacité dans la durée. Il vise également à optimiser les coûts d'exploitation.	en préparation	2024		Etang de Berre	rendements réseaux conformité STEP	non concerné	ACTU	300 000 €	300 000 €	50%	0%	150 000 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-56	Connaissance patrimoniale des réseaux : Mise en œuvre de la classe A sur les réseaux AEP et EU	METROPOLE	METROPOL E	ASSAINISSEMENT/PLUVIAL	Il s'agira de réaliser des relevés topographiques des réseaux d'assainissement et des réseaux d'eau potable sur les secteurs où la connaissance patrimoniale n'est pas suffisante,						non concerné	NA	1 500 000 €	000 000 € <sup>1</sup>	50%	0%	500 000 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-57	Réflexion modes de gestion à l'horizon 2029	METROPOLE	METROPOL E	METROPOLE		Non démarrée	2024	2024	Global Métropole		non concerné	NA	100 000 €	100 000 €	50%	0%	50 000 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-58	Etude d'opportunité REUT Géolide	METROPOLE	METROPOL E DI	EAU	Cette étude a pour vocation d'investiguer plusieurs solutions pour réutiliser les eaux usées traitées de la station d'épuration Géolide						non concerné	NA	120 000 €	120 000 €	50%	0%	60 000 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-59	Etude hydrogéologique et de caractérisation de la ressource stratégique des calcaires de la Sainte Victoire sur le secteur de Pinchinat à Aix-en-Provence. Diversification/sécurisation de la ressource	REPA	REPA	Eau	Etudes hydrogéologiques de recherche d'eau sur les calcaires de la saintes Victoire pour substitution/sécurisation de la ressource	en cours	2023	2023-2024	Arc	Enjeux SDAGE - RS		NA	500 000 €	150 000 €	50%	0%	75 000 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-60	Etude hydrogéologique sur l'origine des venues d'eau à l'aval du barrage Réaltor	METROPOLE	METROPOL E	GEMAPI	Suite à la VTA		2023				non concerné	NA	50 000 €	50 000 €	50%	0%	25 000 €	

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Stade actions PRO-Prolongé, ACTU - actualisation montant, ABAN abandonné, NA nouvelle action,	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Taux d'aide bonifié	Montant estimatif aides	Montant estimatif avance
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-3	Restauration de la continuité écologique - Travaux d'Aménagements sur deux seuils de la Cadière - Pont St Pierre et Pont Leclerc	METROPOLE - CADIERE	EPAGE MENELIK	GEMAPI	Etudes complémentaires et travaux pour rétablir la continuité écologique sur 2 seuils de La Cadière. L'espèce cible est l'anguille européenne. Un marché de maîtrise d'œuvre est actuellement en cours pour définir l'étude AVP. Des études complémentaires seront nécessaires pour définir au mieux les aménagements (topographie, hydromorphologie) avant la phase travaux en elle-même.	en préparation	2023	2023	LA CADIERE	actions sur les seuils	OUI	ACTU	492 000 €	492 000 €	50%	0%	246 000 €	
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-4	Etudes Espace de bon fonctionnement et Zones d'expansion de crues - Bassin versant de la Cadière	METROPOLE - CADIERE	EPAGE MENELIK	GEMAPI	Schéma directeur de restauration morphologique et écologique du BV de la Cadière avec définition de l'EBF et des ZEC :	en préparation	2023		LA CADIERE		OUI	ACTU	150 000 €	150 000 €	70%	20%	105 000 €	
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-5	Etudes Espace de bon fonctionnement et Zones d'expansion de crues - Bassin versant de la Touloubre	METROPOLE - TOULOUBRE	EPAGE MENELIK	GEMAPI	Le schéma directeur de restauration des milieux aquatiques et définition de l'EBF de la Touloubre et de ses affluents comprendra 2 phases : phase 1 : Etude hydromorphologique et propositions d'aménagement, phase 2 : Etude des EBF. Plus précisément, le marché devra comporter les éléments suivants : - état des lieux connaissances, - diagnostic du fonctionnement morpho-écologique des milieux, - prise en compte de la gestion du risque inondation (ralentissement dynamique), - détermination de l'Espace de Bon Fonctionnement, - analyse sociologique et concertation, - définition concertée de l'EBF, - définition d'un plan de gestion et de restauration des milieux aquatiques	en préparation	2023	LA TOULOUBRE		I-D5524619; I-D5534620; I-D5524621; I-D5534622; I-D5534623; I-D5534624	ACTU	300 000 €	300 000 €	50%	0%	150 000 €		
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-6	Schéma directeur global de gestion des milieux aquatiques du bassin versant des Aygaldes	METROPOLE - AYGALDES	EPAGE HUCA	GEMAPI	Schéma directeur de restauration morphologique et écologique des Aygaldes : - état des lieux connaissances, - diagnostic du fonctionnement morpho-écologique des milieux, - définition concertée des objectifs et priorisation des actions, - élaboration de différents scénarii et analyse comparative, - définition d'un plan de gestion et de restauration des milieux aquatiques	Non démarrée	2024		Aygaldes,littoral Marseille		OUI	ACTU	175 000 €	175 000 €	50%	0%	87 500 €	
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-7	Harmonisation des plans de gestion et d'entretien sur l'ensemble du territoire Menelik	METROPOLE - CADIERE	EPAGE MENELIK	GEMAPI	Etude d'actualisation du PPRE définissant les travaux d'entretien et de restauration de la ripisylve et des berges, avec une programmation pluriannuelle sur le BV de la Cadière	Non démarrée	2023		LA CADIERE		non concerné	ACTU	100 000 €	100 000 €	50%	0%	50 000 €	
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-8	Travaux du Programme Pluriannuel de restauration et d'Entretien - Territoire Menelik	METROPOLE - CADIERE	EPAGE MENELIK	GEMAPI	Marché de travaux pour la mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'entretien de La Cadière et de la Touloubre. Il se décline sur quatre volets : - débroussaillage sélectif des linéaires, - abattage et élagage, - suppression des déchets et embâcles sur la totalité des linéaires des cours d'eau du bassin versant de la Cadière, - programme de plantations.	en cours	2021		LA CADIERE		non concerné	ACTU	1 120 000 €	945 000 €	30%	0%	283 500 €	
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-10	Travaux du Programme Pluriannuel de restauration et d'Entretien des affluents orphelins de la Durance	METROPOLE - DURANCE	SMAVD	GEMAPI	Marché de travaux pour la mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'entretien des affluents orphelins de la Durance	Non démarrée	2024		DURANCE / Basse Durance	biodiversité et restauration des écosystèmes	non concerné	ACTU	150 000 €	150 000 €	30%	0%	45 000 €	

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassins versants	Critères de priorisation	PAOT	Stade actions PRO-Prolongé, ACTU - actualisation montant, ABAN abandonné, NA nouvelle action,	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Taux d'aide bonifié	Montant estimatif aides	Montant estimatif avance
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-12	Etude de DIG pour l'élaboration d'un Plan Pluriannuel d'entretien sur les cours d'eau orphelins - Territoire HuCA	METROPOLE - ORPHELINS	EPAGE HUCA	GEMAPI	Ce marché d'étude aura pour objectif : - d'élaborer un programme de travaux de restauration et d'entretien, - de mettre en place un outil d'aide à la gestion des travaux d'entretien, - d'élaborer les dossiers réglementaires nécessaires à la mise en œuvre des travaux sur les cours d'eau (type DIG) Les bassins versants concernés sont les suivants : - BV orphelins de l'Etang de Berre aux Aygaldes - BV orphelins de l'Huveaune à la Ciotat	en cours	2021		Crau-Veiguierat Etang de Berre Côte Bleue Littoral Marseille-Cassis Littoral La Ciotat - le Bruscat	identification des pressions pour priorisation du plan pluriannuel de restauration et d'entretien	non concerné	CONV	197 000 €	197 000 €	30%	0%	59 100 €	
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-13	Travaux du Programme Pluriannuel de restauration et d'Entretien sur les cours d'eau orphelins – Territoire HuCA (2023-2024)	METROPOLE - ORPHELINS	EPAGE HUCA	GEMAPI	Marché de travaux pour la mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Entretien défini lors de l'étude DIG sur les cours d'eau orphelins (hors Durance). Le bassin versant concerné est le suivant : - BV orphelins de l'Huveaune à la Ciotat -Aygaldes	en cours		2022	Crau-Veiguierat Etang de Berre Côte Bleue Littoral Marseille-Cassis Littoral La Ciotat - le Bruscat	biodiversité et restauration des écosystèmes	non concerné	ACTU	475 000 €	435 000 €	30%	0%	130 500 €	
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-16	Aménagement du Jarret dans le projet NPNRU du renouvellement urbain de la Rose.	METROPOLE - HUVEAUNE	EPAGE HUCA	GEMAPI	Marché d'études préalables et complémentaires sur les volets hydraulique et hydromorphologique, en vue d'intégrer la restauration du Jarret dans le cadre du projet urbain de grande envergure NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain).	en cours	2022		Huveaune		non concerné	CONV	300 000 €	300 000 €	50%	0%	150 000 €	
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-18	Etudes de restauration hydromorphologique sur les affluents métropolitains de la Durance	METROPOLE - DURANCE	SMAVD	GEMAPI	Etude de diagnostic pour la mise en œuvre d'un plan pérenne de restauration hydromorphologique des cours d'eau "orphelins" affluents de la Durance sur la Métropole. Un atlas cartographique viendra alimenter ce diagnostic en vue d'élaborer un programme d'actions de restauration hydromorphologique et de valorisation de la biodiversité. Le diagnostic prendra en compte : - la qualité physique des milieux aquatiques, - les risques d'inondation et d'érosion liés à l'état de la végétation, - la mise en valeur du paysage et l'accessibilité des sites pour le développement d'activités de loisirs le long des cours d'eau (pêche randonnées etc.), - la préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel (faune flore habitat piscicole), - la mise en évidence de zones de régénération non accessibles.	en préparation		2024	DURANCE / Basse Durance	biodiversité et restauration des écosystèmes	I-D7342189; I-D7312187	ACTU	60 000 €	60 000 €	50%	0%	30 000 €	
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-19-a	Schéma directeur GEMAPI côtiers - Territoire HUCA	METROPOLE - ORPHELINS	METROPOL E-GEMAPI	GEMAPI	Suite au diagnostic, un marché de travaux permettra : - la mise en œuvre du programme de travaux de restauration hydromorphologique, - la mise en place d'un outil d'aide à la gestion des travaux, - l'élaboration du/des dossiers réglementaires nécessaires à la bonne réalisation de ce programme	en préparation	2023		Crau-Veiguierat Etang de Berre Côte Bleue Littoral Marseille-Cassis Littoral La Ciotat - le Bruscat	restauration du cours d'eau ml	I-D4964487; I-D4964492; I-D4964503;	ACTU	260 000 €	260 000 €	50%	0%	130 000 €	
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-21	Réhabilitation hydroécologique du grand vallon du Ceinturon	METROPOLE - BOLMON	METROPOL E-Mer, Milieux Aquatiques et Zones Humides	GEMAPI	Etude de réhabilitation hydraulique du réseau secondaire du Bolmon, notamment le Grand Vallat du Ceinturon (environ 10km de linéaire dont 2,5km pour le Grand Vallat du Ceinturon). Les objectifs seront : - la réhabilitation morphologique et écologique, - l'atténuation du risque inondation, - la réhabilitation des zones d'expansion de crue, - la diminution des périodes d'assèchement des zones humides.	en cours	2022		BOLMON		non concerné	ACTU	150 000 €	125 000 €	50%	0%	62 500 €	
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-22	Synthèse et bilan des connaissances des enjeux de l'eau (qualité des eaux, fonctionnement hydraulique, enjeux écologiques) de l'étang de Bolmon	METROPOLE - BOLMON	METROPOL E-Mer, Milieux Aquatiques et Zones Humides	GEMAPI	Synthèse et bilan des connaissances du fonctionnement de l'Etang de Bolmon : - analyse des données des suivis qualité menés par les différents acteurs, - analyse du fonctionnement hydraulique, - analyse des enjeux écologiques.	en cours	2022		BOLMON		non concerné	ACTU	180 000 €	85 000 €	50%	0%	42 500 €	

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Stade actions PRO-Prolongé, ACTU - actualisation montant, ABAN abandonné, NA nouvelle action,	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Taux d'aide bonifié	Montant estimatif aides	Montant estimatif avance
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-23	Etudes Préalables pour la Restauration hydromorphologique de l'Eze	METROPOLE - EZE	SMAVD	GEMAPI	Etude de restauration de l'espace de bon fonctionnement du cours d'eau de l'Eze, affluent rive droite de la Durance, dans sa partie aval. Suite aux crues de 2019, des effondrements de berge ont eu lieu. La Métropole ne souhaite pas réaliser des travaux à l'identique mais propose de restaurer l'espace de bon fonctionnement de ce tronçon. Les études prévues visent à assurer les travaux suivants : - supprimer la route en lit mineur et abaisser le passage à gué pour restaurer l'espace de bon fonctionnement du cours d'eau, - dévier de réseaux AEP et EU localisés sous la route actuelle. les étude hydromorphologiques, paysagère, écologique et hydrauliques permettront de préconiser les techniques à mettre en œuvre. Les travaux débuteront en 2025.	en cours	2022		EZE	restauration du cours d'eau	I-D0799000	ACTU	210 000 €	210 000 €	50%	0%	105 000 €	
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-24	Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides à l'échelle de la MAMP	METROPOLE	-	GEMAPI	Réalisation d'un Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides à l'échelle du territoire métropolitain. Cette étude sera composée : - d'un état des lieux de la connaissances, - d'un diagnostic des enjeux des ZH et d'une analyse des pressions, - d'une définition concertée des objectifs et de la priorisation des actions, - de l'élaboration de différents scenarii et analyse comparative, - d'un plan pluriannuel d'actions.	en préparation	2024		Global Métropole	oui	non concerné	ACTU	150 000 €	150 000 €	50%	0%	75 000 €	
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-26	Suivi de la qualité des eaux de la Cadière + Touloubre	METROPOLE - CADIERE	EPAGE MENELIK	GEMAPI	En fonction du bilan du suivi, mise en place d'un suivi de la qualité des eaux adapté sur le cours d'eau de la Cadière sur 3 ans (DCE compatible)	Non démarrée	2023		Etang de Berre		non concerné	ACTU	190 000 €	190 000 €	50%	0%	95 000 €	
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-31	Technicien de rivière 2 ETP	METROPOLE	EPAGE MENELIK	GEMAPI	2 Techniciens de rivière (2 ETP) : missions de suivi d'entretien et de travaux de restauration de milieux et de berges.	en cours	2021		LA TOULOUBRE La Cadiere		non concerné	ACTU	323 448 €	333 360 €	30%	0%	100 008 €	
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-32	Animation territoriale de la stratégie métropolitaine de la GEMAPI	METROPOLE	METROPOL E	GEMAPI	1 ingénieur GEMA (1 ETP) en charge des actions GEMA sur la Touloubre, la Cadière et le Bolmon	en cours	2021		Global Métropole		non concerné	ACTU	400 000 €	337 326,00 €	50%	0%	168 663 €	
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-19-b	Diagnostic GEMAPI des orphelins du territoire Menelik	METROPOLE	METROPOL E	GEMAPI		en préparation	2023					ACTU	100 000 €	100 000 €	50%	0%	50 000 €	
D - Communication Animation	D-1	Définition et mise en œuvre de la stratégie communication / information / sensibilisation sur le territoire de la métropole	METROPOLE	METROPOL E-GEMAPI & EEDD	GEMAPI/EEDD	Etude de définition de la stratégie Communication/Information/Sensibilisation du pole GEMAPI. Cette étude comprendra : - un diagnostic de l'ensemble des missions existantes, - la mise en place d'un outil de communication pour une meilleure connaissance des cours d'eau de la Métropole, - le partage d'information et d'animation sur la gestion intégrée, - l'élaboration d'une stratégie concertée de valorisation des milieux aquatiques en vue de développer leurs fonctions sociales et récréatives. Une action focus sur le Bolmon est prévue : information et diffusion des connaissances auprès des différents publics.	Non démarrée	2023		Global Métropole		non concerné	ACTU	250 000 €	250 000 €	50%	0%	125 000 €	

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Stade actions PRO-Prolongé, ACTU - actualisation montant, ABAN abandonné, NA nouvelle action,	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Taux d'aide bonifié	Montant estimatif aides	Montant estimatif avance	
D - Communication Animation	D-2	Outil 5: Atelier territoire - désimperméabilisation : Mise en place de la Fabrique de l'Eau	METROPOLE	METROPOL E-GEMAPI	GEMAPI	Suite aux ateliers des territoires, la Métropole a souhaité mettre en place la "Fabrique de l'eau". Cette fabrique sera un espace transversal qui permettra de fédérer autour d'une gestion globale et intégrée de l'eau dans les projets d'aménagement. Les opérations suivantes seront à mener : - formations aux techniques alternatives au pluvial et aux techniques innovantes de désimperméabilisation (public interne et partenaires externes), - édition et publication de plaquettes et documents, - animation d'un colloque ou autre évènement autour de l'eau.	en cours	2021		Global Métropole			non concerné	ACTU	100 000 €	100 000 €	70%	0%	70 000 €	
<b>TOTAL ACTIONS RETENUES</b>													141 474 224 €	151 763 €	97		44 597 548 €			

ANNEXE 6 : Tableau technique détaillé des actions abandonnées

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Coût (€ HT) estimatif	Motifs de l'abandon
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-3	Réduction des macro-déchets dans l'Huveaune et le Parc balnéaire du Prado	Zone 1	METROPOLE - DEZ1 (ex CT1-DEAP & EPAEM)	ASSAINISSEMENT/PLUVIAL	Quantification des déchets par caméra en mer et au niveau de la station Pugette, avaloirs intelligents	Abandonnée			Littoral Marseille		non concerné	750 000 €	Non éligible - Travaux financés par le SERAMM dans le cadre du contrat de délégation.
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-4	Etudes préalable au renouvellement de l'arrêté préfectoral d'autorisation du système d'assainissement de l'agglomération de Marseille <b>REORIENTATION DOSSIER PROROGATION ARRETE PAR DSP</b>	METROPOLE	METROPOLE - DI (ex CT1-DEAP & EPAEM)	ASSAINISSEMENT	Dans le cadre du renouvellement de l'arrêté autorisant le système d'assainissement de Marseille différentes études préalables seront nécessaires : bilan de l'ancien arrêté, un benchmark des autres métropoles, évaluation des impacts du système sur les activités et l'environnement, la fixation d'objectifs atteignables, et la définition d'un programme de travaux	en préparation	2022		> Pointe d'Endoume - Cap Croisette et îles du Frioul > îles de Marseille hors Frioul > Petite Rade de Marseille	réduire les déversements et les débordements sur le système d'assainissement de Marseille	non concerné	100 000 €	Non éligible - Travaux financés par le SERAMM dans le cadre du contrat de délégation.
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-21	Eaux claires parasites - Travaux de création du poste de refoulement des Jonquiers - Les Pennes Mirabeau	Zone 1	METROPOLE - DEZ1 (ex CT2-DEAP)	ASSAINISSEMENT	Suite au diagnostic du SDA EU, le poste de refoulement de Grand Puits a été référencé en point noir car le poste est saturé en temps de pluie et déverse au milieu naturel. En parallèle des travaux sur les réseaux d'EU pour diminuer les ECP, le poste de Grand Puits sera abandonné et créé dans le secteur des Jonquiers avec augmentation de la capacité de pompage (action du SDA EU)	Non démarrée	2021	2022	Littoral Marseille	non-conformité STEP - risque pollution des sols et milieu naturel	I-D4924533	1 100 000 €	Problème maturité du dossier - hors délais du contrat)
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-31	Eaux claires parasites - Réhabilitation du réseau d'assainissement - Auriol/St Zacharie	Zone 1	SPL EDC	ASSAINISSEMENT	Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement d'Auriol/St Zacharie	en cours	2022	2023	Huveaune	Point noir identifié. Mise en conformité du système d'assainissement et supprimer les débordements	I-D5424597 : Amélioration du fonctionnement par temps de pluie des réseaux d'assainissement d'Auriol et Saint Zacharie	400 000 €	Enveloppe travaux programmée dans le contrat de l'Huveaune de transition action A24

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Coût (€ HT) estimatif	Motifs de l'abandon
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-32	Redimensionnement et modernisation du PR de la Fleuride	Zone 1	SPL EDC	ASSAINISSEMENT	Le PR de la Fleuride ne supporte pas la charge reçue, particulièrement en temps de pluie. Bouchage régulier des dégrilleurs et mise en charge des réseaux de la ZI des Paluds. Débordements dans le réseau pluvial. Installations renouvelées/mises en place : - Dégrilleur - Nutriox - Débitmètre et divers aménagements	en suspens		2023	Huveaune	Point noir identifié. Risques de déversements des rejets industriels au milieu naturel	HORS ZRM - réseaux transfert Aubagne Gémenos Marseille à réhabiliter au regard des résultats de l'étude conseil de territoire 4 de la métropole  limitation des débordements	150 000 €	Enveloppe travaux programmée dans le contrat de l'Huveaune de transition action A24
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-38	SMRUII L'optimisation du remplissage du bassin de rétention Jules Guesde Marseille - REORIENTE SUR ETUDE DE FAISABILITE	METROPOLE	METROPOLE - DI (ex CT1-DEAP & EPAEM)	ASSAINISSEMENT	SMRUII Optimisation du remplissage du bassin de rétention Jules Guesde : les possibilités d'optimisation du remplissage de l'ouvrage, notamment par raccordements de nouveaux sous-bassins versant, est en cours de finalisation. Des interventions ponctuelles pourront être proposées sur le réseau d'assainissement, mais le détail des dites opérations reste à finaliser.	en cours	2023	2024	Littoral Marseille	réduire les déversements et les débordements sur le système d'assainissement de Marseille	I-D5774691	4 000 000 €	Problème maturité du dossier - hors délais du contrat)
B - Adaptation au changement climatique	B-1	Désimperméabilisation parking Boulevard Bonne Brise 13008 Marseille	METROPOLE	METROPOLE - DI (ex CT1-DEAP & EPAEM)	PLUVIAL	Dans le cadre de l'aménagement du futur parking Bonne Brise, il est prévu de valoriser les eaux pluviales par une gestion intégrée de l'eau dans la façon de concevoir le projet. L'objectif est d'infiltrer les EP afin de limiter l'imperméabilisation des surfaces et limiter les risques d'inondations. Il est prévu sur les surfaces de stationnement d'infiltrer à travers des pavés drainants avec des joints en herbes / sable. Par ailleurs il est nécessaire de créer un réseau EP sur le boulevard Bonne Brise, en lien avec une problématique inondation.	Abandonnée		2020	> Pointe d'Endoume - Cap Croisette et îles du Frioul	La surface totale 5900 m2 La surface imperméable 2300m2 La surface perméable 3600m2 (noues, pavés drainants, espaces verts)	non concerné	2 150 000 €	Action abandonnée
Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Coût (€ HT) estimatif	Motifs de l'abandon

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

B - Adaptation au changement climatique	B-2	Aménagement de la place Tarquin 13015 Marseille	METROPOLE	METROPOLE - DI (ex CT1-DEAP & EPAEM)	PLUVIAL	<p>Le projet de gestion des eaux pluviales propose de s'appuyer sur la mise en place d'un système de tranchée de Stockholm ou plus généralement d'un grand massif drainant sous les revêtements. L'objectif est de diminuer l'imperméabilisation de la place Tarquin par la mise en place de revêtements poreux pour absorber au plus tôt les eaux de ruissellements et ainsi éviter la multiplication des grilles et canalisations. Ces eaux pourront ainsi s'infiltrer dans le sol plutôt que d'être drainées au plus vite vers l'aval.</p> <p>Le projet prévoit ainsi la création de 2 vastes massifs drainant dans la partie centrale de la place ainsi que dans sa partie Sud au niveau du Boulevard Oddo. Ainsi la majeure partie des arbres existants et projetés seront intégrés à ces massifs. Les parties non perméables qui subsisteront seront collectées de manière traditionnelle par quelques grilles et quelques linéaires de réseaux puis les eaux collectées seront dirigées vers les massifs drainants via des drains dans la structure. Ces principes permettent de tamponner sur site et d'infiltrer 100% des eaux pluviales qui se déverseront sur la place.</p> <p>Projet de 4 300m<sup>2</sup> (place Tarquin et avenue Oddo) -&gt; 3 000 m<sup>2</sup> en surface perméable (pavés pierre à joints ouverts) dont 1700 m<sup>2</sup> de sol traité en infiltration par tranchées de Stockholm</p>	Abandonnée	2020	2024	Littoral Marseille	surface désimperméabilisée : 3 000 m <sup>2</sup>	Améliorer le fonctionnement par temps de pluie des réseaux d'assainissement d'Aix-En-Provence	1 700 000 €	Action abandonnée
B - Adaptation au changement climatique	B-3	Désimperméabilisation Zone de Napollon	METROPOLE	METROPOLE - Dev. Eco (ex CT4-CT4)	PLUVIAL	Etude capacité rétention du réseau, préconisations sur les aménagements et la réhabilitation des lots privés avec l'accompagnements des dispositions alternatives de gestion des eaux de pluies	Abandonnée	2021/2022	2022/2023	Huveaune	Surfaces désimperméabilisées	non concerné	210 000 €	Action abandonnée
B - Adaptation au changement climatique	B-7	Désimperméabilisation des espaces dans le cadre du projet de Voie Verte le long de l'Huveaune	METROPOLE	METROPOLE- GEMAPI & SOLEAM	GEMAPI/ PLUVIAL/ VOIRIE / MOBILITE / ESPACES PUBLICS	<p>Dans le cadre de la réalisation d'une voie verte le long des berges de l'Huveaune les études engagées co</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- études complémentaires d'AVP sur la commune de Marseille,</li> <li>- étude de continuité de la voie verte sur les communes de la Penne-sur-Huveaune et d'Aubagne.</li> </ul> <p>Ces études porteront sur la désimperméabilisation et la déconnexion du pluvial sur l'ensemble du parcours et les espaces en lien avec ce parcours.</p>	Abandonnée	2022	2024	Huveaune	Surfaces désimperméabilisées	non concerné	1 000 000 €	Problème de maturité - (hors délais du contrat). Les premiers travaux ne seront pas engagés avant 2025 - 2023 lancement de la concertation, 2024 dossiers règlementaires et 2025 consultation des entreprises
B - Adaptation au changement climatique	B-10	Gestion alternative des rétentions Commune d'Aubagne : construction résidence Berliouz par CDC	METROPOLE	METROPOLE - Dev. Eco (ex CT4-CT4)	PLUVIAL	<p>Approche de déconnexion des eaux pluviale et ressource pour le paysage et le confort des cœurs d'ilot - régulateur thermique. Parti de gestion des EP intégrée au paysage et à l'architecture.</p> <p>Commune d'Aubagne : Projet Résidence BERLIOUZ, part désimperméabilisation prévisionnelle : 3000 m<sup>2</sup> Coût : 100 € / m<sup>2</sup> soit une dépense prévisionnelle de 300 000 € HT</p>	Abandonnée	2021/2023	2022	Huveaune	Surfaces désimperméabilisées / non perméabilisées	non concerné	300 000 €	Action abandonnée
Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassins versants	Critères de priorisation	PAOT	Coût (€ HT) estimatif	Motifs de l'abandon

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

B - Adaptation au changement climatique	B-11	Gestion alternative des rétentions Commune d'Aubagne : Pôle Educatif des Passons	METROPOLE	METROPOLE - Dev. Eco (ex CT4-CT4)	PLUVIAL	Commune d'Aubagne : Projet Pôle Educatif des Passons, part désimperméabilisation prévisionnelle : 3000m <sup>2</sup> Coût : 100 € / m <sup>2</sup> soit une dépense prévisionnelle de 300 000 € HT	Abandonnée	2022	2023	Huveaune	Surfaces non perméabilisées	non concerné	300 000 €	Action abandonnée
B - Adaptation au changement climatique	B-14	Outil 1 et 2 : Atelier des territoires - désimperméabilisation : Rédaction du volet GEMAPI des OAP thématiques "EAU" et autres documents d'urbanisme	METROPOLE	METROPOLE-GEMAPI & Planif. Urbaine	GEMAPI/ URBANISME	Missions d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour la formalisation : - de la partie "Eau, préservation des milieux aquatiques et prévention du risque inondation" des documents d'urbanisme, - d'une OAP Thématique "EAU", - du volet Trame Bleue des Trames Verte et Bleue dans les PLUi, - d'une OAP "grand cycle de l'eau" dans le cadre des PLUi. Cette action sera menée dans les PLUi des CT1, CT2.	en cours	2021	2021	Global Métropole		non concerné	90 000 €	Action réalisée par AGAM sans financement agence
B - Adaptation au changement climatique	B-15	Mise en place d'un méthaniseur sur la STEP de la Palun à Marignane	METROPOLE	METROPOLE - DI (ex CT1-DEAP & EPAEM)	ASSAINISSEMENT	L'opération prévoit également la mise en place d'un méthaniseur mutualisé entre plusieurs stations d'épuration de la Métropole, afin de valoriser les boues d'épuration issues de plusieurs systèmes d'assainissement métropolitains pour valorisation du biogaz	Abandonnée			Etang de Berre	valorisation énergétique des boues/production d'énergie	non concerné	16 000 000 €	Projet abandonné par la métropole suite opposition locale
B - Adaptation au changement climatique	B-22	Travaux Concessifs - Les Pennes Mirabeau	Zone 2// 1	METROPOLE - DEZ2 (ex CT2-DEAP)	EAU	Ces travaux concessifs se basent sur les actions définies dans le schéma Directeur d'Eau Potable dont l'objet est notamment le renouvellement des canalisations fuyardes - Pertes d'eau estimées dans le SD AEP : entre 29 et 216 m <sup>3</sup> /j	en préparation	2020	2023	Etang de Berre	Dans les secteurs concernés le rendement est compris entre 61 et 84%. L'ILP varie entre 7.5 et 19.42 m <sup>3</sup> /j/km. Les travaux permettraient d'économiser environ 30 000 m <sup>3</sup> /an.	non concerné	1 800 000 €	Problème de maturité
B - Adaptation au changement climatique	B-24	Remplacement conduite adduction de Fanfarigoule (Etude et travaux)	Régie des eaux de Martigues	METROPOLE-DRE	EAU	Le réseau de ce secteur présente des défaillances récurrentes et de plus en plus fréquentes. (10 fuites réparées depuis 2015), Le projet est situé dans l'emprise du contournement autoroutier et sur la bande de pipelines. L'objectif du projet est d'optimiser et de pérenniser la ressource en eau et l'adduction de Fanfarigoule en procédant : - au renouvellement de la conduite d'adduction d'eau potable alimentant les communes de Martigues, Port-de-Bouc et Saint-Mitre-les-Remparts dans le but de réduire les volumes de fuite. - à l'optimisation de son tracé en évitant les obstacles et contraintes actuelles dans le but de permettre une exploitation et un entretien optimum des ouvrages. L'ensemble des opérations nécessitant une maîtrise d'œuvre se déroulera sur les communes de Martigues, Port-de-Bouc, Saint-Mitre-les-Remparts, Istres et Fos-sur-Mer.	en préparation	2019	2024	Nappe de Crau	Rendement secteur 71,5% - 42 fuites – pertes estimées à 128 292 m <sup>3</sup> /an	non concerné	9 300 000 €	Problème de maturité - Retour de la consultation et choix entreprise pour fin d'année 2024-début 2025.
Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Coût (€ HT) estimatif	Motifs de l'abandon

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

B - Adaptation au changement climatique	B-31	Mobilisation des Ressources de substitutions aux prélèvements actuels	REPA	REPA	EAU	Etudes et schémas aux mobilisations de la ressource, Etudes et analyses économiques	en cours	2022	2023	Bassin de l'Arc	Renforcement de la stratégie de sécurisation des ouvrages	non concerné	- €	Opération reclassée sous action N° B-59 (aide classique au lieu de l'aide exceptionnelle).
B - Adaptation au changement climatique	B-34	Travaux de protection règlementaires des captages AEP	Zone 2	METROPOLE - DEZ2 (ex CT2-DEAP)	EAU	Puy Sainte réparaide et Lambesc	en cours	2019	2022	Durance / Basse Durance	Protection de la ressource en eau	non concerné	270 000 €	Non-respect des délais d'engagement du contrat (aide exceptionnelle).
B - Adaptation au changement climatique	B-39	Etude sécurisation de la ressource Istres	Zone 2	METROPOLE - DEZ2 (ex CT5-Service E et A)	EAU	Etude complémentaire au schéma Directeur d'eau Potable pour sécurisation de la ville d'Istres. Identification des possibilités d'alimentation à partir de l'unité de potabilisation de ranquet (CT6)	Non démarrée	Etude	2021/2022	Etang de Berre	sécurisation ressources	non concerné	50 000 €	Action abandonnée - non nécessaire suite au schéma métropolitain AEP.
B - Adaptation au changement climatique	B-54	Supervision	REPA	REPA	EAU	Contrôles et suivis des réseaux et usines AEP	en cours	2019	2021	Bassin de l'Arc	Centralisation de la gestion des données, optimisation de la maintenance réseaux et équipements	non concerné	265 000 €	Non éligible - Travaux n'intègre pas le volet optimisation de la gestion patrimoniale
B - Adaptation au changement climatique	B-55	Supervision	REPA	REPA	ASSAINISSEMENT	Contrôles et suivis des réseaux et stations EU	en cours	2019	2021	Bassin de l'Arc	Centralisation de la gestion des données, optimisation de la maintenance des équipements des réseaux	non concerné	265 000 €	Non éligible - Travaux n'intègre pas le volet optimisation de la gestion patrimoniale
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-1	Etudes complémentaires pour le rétablissement de la continuité écologique sur le seuil de la Poudrerie situé sur la Touloubre	METROPOLE - TOULOUBRE	EPAGE MENELIK	GEMAPI	Etudes complémentaires pour achever la maîtrise d'œuvre travaux sur le seuil de la Poudrerie et intégrer la reprise du seuil à l'AVP.	Abandonnée	2021		LA TOULOUBRE	actions sur les seuils	I-D5504608	60 000 €	Actions reportées car incertitude sur la MO des études pro et des travaux (usage économique existant sur le seuil ; propriété privé de l'usage donc)
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-2	Travaux de rétablissement de la continuité écologique sur le seuil de la Poudrerie situé sur la Touloubre	METROPOLE - TOULOUBRE	EPAGE MENELIK	GEMAPI	L'étude AVP pour la restauration de la continuité écologique a permis de définir une solution d'aménagement pour le passage des anguilles. Une rampe inclinée présentant un revêtement rugueux permettra d'assurer la montaison et la dévalaison. Ces travaux n'intègrent pas la reprise du seuil dont la réfection est à prévoir également dans le cadre d'études complémentaires.	Abandonnée	2023		LA TOULOUBRE	actions sur les seuils	I-D5504607	300 000 €	
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-9	Etude DIG pour l'élaboration d'un Plan Pluriannuel d'entretien des affluents orphelins de la Durance	METROPOLE - DURANCE	SMAVD	GEMAPI	Ce marché d'étude aura pour objectif : - d'élaborer un programme de travaux de restauration et d'entretien, - de mettre en place un outil d'aide à la gestion des travaux d'entretien, - d'élaborer les dossiers réglementaires nécessaires à la mise en oeuvre des travaux sur les cours d'eau (type DIG).	En cours	2022		DURANCE / Basse Durance	identification des pressions pour priorisation du plan pluriannuel d'entretien	non concerné	122 000 €	Action réalisée mais pas de demande d'aide spécifique par le SMAVD (*) sur les cours d'eau AMP (demande globalisée avec autres BV de Durance).(* MO délégué de la Métropole AMP par voie de délégation de la GEMAPI sur cet item)
Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassins versants	Critères de priorisation	PAOT	Coût (€ HT) estimatif	Motifs de l'abandon

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-11	Travaux du Programme Pluriannuel de restauration et d'Entretien de La Touloubre	METROPOLE - TOULOUBRE	EPAGE MENELIK	GEMAPI	Marché de travaux pour la mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'entretien de La Touloubre. Il se décline sur quatre volets : - débroussaillage sélectif des linéaires, - abattage et élagage, - suppression des déchets et embâcles sur la totalité des linéaires des cours d'eau du bassin versant de la Touloubre, - programme de plantations	Abandonnée	2021		LA TOULOUBRE	non concerné	1 770 000 €	Couplage avec autre action	
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-14	Cours d'eau - Cadière travaux de protection et de restauration des berges de la Cadière	METROPOLE - CADIERE	EPAGE MENELIK	GEMAPI	Travaux à définir à l'issue de l'étude hydromorphologique globale sur la Cadière : - programmés sur les trois prochaines années compte tenu de tronçons déjà identifiés dont les berges sont effondrées ou à restaurer	Abandonnée	2023		LA CADIERE	non concerné	350 000 €	Action non mûre ; Etude EBF ou équivalent nécessaire en amont	
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-15	Cours d'eau - Touloubre Finalisation Etudes hydrauliques Touloubre Amont – Aix-en-Provence et Venelles	METROPOLE - TOULOUBRE	EPAGE MENELIK	GEMAPI	Etude pour la mobilisation de zones d'expansion de crue et le ralentissement dynamique sur l'amont du bassin versant de la Touloubre, sur les communes de Venelles et Aix-en-Provence. En 2020, les études AVP hydraulique et AVP sommaire se sont achevées. La présente opération concerne : - l'AVP détaillé, - les études agricoles, - l'étude complémentaire ACB/AMC	Abandonnée			LA TOULOUBRE	I-D5534625	50 000 €	Couplage avec autre action	
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-17	Etude de restauration hydromorphologique sur les affluents métropolitains de la Durance	METROPOLE - DURANCE	SMAVD	GEMAPI	Suite au diagnostic, un marché de travaux permettra : - la mise en œuvre du programme de travaux de restauration hydromorphologique, - la mise en place d'un outil d'aide à la gestion des travaux, - l'élaboration du/des dossiers réglementaires nécessaires à la bonne réalisation de ce programme	Abandonnée	2024		DURANCE / Basse Durance	restauration du cours d'eau mL	I-D0738000; I-D7342189; I-D7312187	100 000 €	Réalisation travaux hors période avenant
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-20	Programme d'actions suite au diagnostic GEMA sur les cours d'eau orphelins (hors Durance) - Territoire HUCA	METROPOLE - ORPHELINS	METROPOLE-GEMAPI	GEMAPI	Etude de diagnostic pour la mise en œuvre d'un plan pérenne de restauration hydromorphologique des cours d'eau "orphelins" sur la Métropole. Un atlas cartographique viendra alimenter ce diagnostic en vue d'élaborer un programme d'actions de restauration hydromorphologique et de valorisation de la biodiversité. Le diagnostic prendra en compte : - la qualité physique des milieux aquatiques, - les risques d'inondation et d'érosion liés à l'état de la végétation, - la mise en valeur du paysage et l'accessibilité des sites pour le développement d'activités de loisirs le long des cours d'eau (pêche randonnées etc), - la préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel (faune, flore, habitat piscicole).	Abandonnée	2024		Crau-Veiguierat Etang de Berre Côte Bleue Littoral Marseille-Cassis Littoral La Ciotat - le Brusac	biodiversité et restauration des écosystèmes	I-D4964487; I-D4964492; I-D4964503;	140 000 €	Réalisation travaux hors période avenant
Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Coût (€ HT) estimatif	Motifs de l'abandon

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-25	Aménagement et valorisation socio-économique du projet de Voie Verte le long de l'Huveaune	METROPOLE	-	GEMAPI/ PLUVIAL/ VOIRIE / MOBILITE / ESPACES PUBLICS	Dans le cadre de la réalisation d'une voie verte le long des berges de l'Huveaune, un volet récréatif / paysager est attendu afin de restaurer le corridor écologique mais aussi de créer un lien physique entre les sites à enjeux le long du cheminement de la rivière. Cette étude consiste en la réalisation du marché de maîtrise d'œuvre et la réalisation des travaux par tronçon, en fonction des contraintes foncières.	Abandonnée	2022		Huveaune			4 000 000 €	Abandon ; pas de demande AMP
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-27	Bilan Suivi de la qualité des eaux	METROPOLE - CADIERE	EPAGE MENELIK	GEMAPI	Bilan du suivi de la qualité des eaux sur le cours d'eau de la Cadière et étude de dimensionnement du futur réseau de suivi 2021-2023	Abandonnée	2022		Etang de Berre		non concerné	15 000 €	Couplage avec autre action
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-28	Suivi de la qualité des eaux	METROPOLE - TOULOUBRE	EPAGE MENELIK	GEMAPI	En fonction du bilan réalisé, mise en place d'un suivi de la qualité des eaux sur La Touloubre (DCE compatible)	Abandonnée	2022		LA TOULOUBRE		non concerné	150 000 €	Couplage avec autre action
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-29	Bilan du suivi de la qualité des eaux sur La Touloubre	METROPOLE - TOULOUBRE	EPAGE MENELIK	GEMAPI	Bilan du suivi de la qualité des eaux sur le cours d'eau de la Touloubre (2000 - 2017) et étude de dimensionnement du futur réseau de suivi 2021-2023 (DCE compatible)	Abandonnée	2023		LA TOULOUBRE		non concerné	15 000 €	Couplage avec autre action
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-30	Suivi de la qualité des eaux et des sédiments	METROPOLE - BOLMON	-	GEMAPI	En fonction du bilan réalisé, suivi de la qualité des eaux et des sédiments sur le Bolmon: - suivi physico-chimique et biologique des eaux - suivi bathymétrique, - analyse des sédiments	Abandonnée	2024		BOLMON	oui	non concerné	150 000 €	Couplage avec autre action
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-33	Poste de chargé de Mission suivi et animation du contrat Métropolitain	METROPOLE	METROPOLE	EAU/ASSAINISSEMENT	Afin de mener à bien l'ensemble des projets du contrat métropolitain, la Métropole sollicite une subvention pour un poste d'agent de catégorie A (filière technique - ingénieur) à temps complet ou pour une AMO	en cours	2021		global Métropole		non concerné	225 000 €	Couplage avec autre action
													48 833 000 €	

**ANNEXE 7 : Tableau technique détaillé des nouvelles actions**

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Montant estimatif aides
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-41	Etude pour la sécurisation et la pérennisation du traitement des boues de la station d'épuration de l'agglomération de marseille dite géolide	METROPOLE	METROPOLE - DI	ASSAINISSEMENT	Etudes Filières, environnementales analyse multicritère et étude faisabilité détaillée	Non démarrée	2023	2024	Littoral Marseille		non concerné	160 000 €	60 000 €	50%	80 000 €
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-43	Etudes faisabilité investigations stockage en ligne tronçon unitaire littoraux (notamment DO Prado)	METROPOLE	METROPOLE - DI	ASSAINISSEMENT	Les études engagées sur le bassin versant de l'huveaune ont proposé plusieurs pistes de travaux pour réduire la pression de pollution domestique par temps de pluie sur le littoral, cette action a pour vocation d'investiguer de manière plus détaillée ces scénarios	Non démarrée	2023	2024	Littoral Marseille		I-D5774691	190 000 €	190 000 €	50%	95 000 €
B - Adaptation au changement climatique	B-56	Etude connaissance patrimoniale des réseaux : Mise en œuvre de la classe A sur les réseaux AEP et EU	METROPOLE	METROPOLE	ASSAINISSEMENT/PLUVIAL	Il s'agira de réaliser des relevés topographiques des réseaux d'assainissement et des réseaux d'eau potable sur les secteurs où la connaissance patrimoniale n'est pas suffisante,	Non démarrée	2023	2023	Global Métropole		non concerné	1 500 000 €	1 000 000 €	50%	500 000 €
B - Adaptation au changement climatique	B-57	Etudes réflexion modes de gestion à l'horizon 2029	METROPOLE	METROPOLE	METROPOLE	Etude prospective pour les futurs modes de gestion	Non démarrée	2024	2024	Global Métropole		non concerné	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €
B - Adaptation au changement climatique	B-58	Etude d'opportunité REUT Géolide	METROPOLE	METROPOLE DI	EAU	Cette étude a pour vocation d'investiguer plusieurs solutions pour réutiliser les eaux usées traitées de la station d'épuration géolide	Non démarrée	2024	2024	Littoral Marseille		non concerné	120 000 €	120 000 €	50%	60 000 €
B - Adaptation au changement climatique	B-59	Etude hydrogéologique et de caractérisation de la ressource stratégique des calcaires de la Sainte Victoire sur le secteur de Pinchinat à Aix-en-Provence. Diversification/sécurisation de la ressource	REPA	REPA	Eau	Etudes hydrogéologiques de recherche d'eau sur les calcaires de la saintes Victoire pour substitution/sécurisation de la ressource	en cours	2023	2023-2024	Arc	Enjeux SDAGE - RS	Enjeux SDAGE - RS	500 000 €	150 000 €	50%	75 000 €
C - Gestion intégrée du grand cycle de l'eau	C-19-b	Diagnostic GEMAPI des orphelins du territoire Menelik	METROPOLE	METROPOLE	GEMAPI		en préparation	2023					100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €
B - Adaptation au changement climatique	B-60	Etude hydrogéologique sur l'origine des venues d'eau à l'aval du barrage Réaltor	METROPOLE	METROPOLE	Eau	Le barrage du réaltor sur le canal de Marseille fait l'objet de pertes d'eau, cetet étude aura pour objet de conduire des prospections hydrogéologiques en vue de déterminer les origines de ces pertes en eau et de proposer des pistes pour faire des économies d'eau	Non démarrée	2023	2023-2024	Arc		non concerné	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €
													2 720 000 €	1 870 000 €		935 000 €

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

## ANNEXE 8 : Tableau récapitulatif des actions spécifiques du système d'assainissement de Marseille

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Stade actions PRO-Prolongé, ACTU - actualisation montant, ABAN abandonné, NA nouvelle action,	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Taux d'aide bonifié	Montant estimatif aides	Montant estimatif avance
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-12	Expertise et travaux d'amélioration des dispositifs d'autosurveillance du système d'assainissement de Marseille »	Zone 1	METROPOL E - DEZ1 (ex CT1-DEAP & EPAEM)	ASSAINISSEMENT	Mise en place d'un nouveau système de mesure des volumes déversés sur le déversoir Prohibé suite expertise agence de l'eau et audit des dispositifs d'autosurveillance des déversoirs d'orage sur Marseille, étude en vue de fiabiliser la représentativité du modèle PCSWIN et de définir un plan d'actions pour améliorer l'instrumentation,	terminée	2020	2021	Littoral Marseille	fiabiliser la mesure des volumes déversés	I-D5774691	ACTU	450 000 €	450 000 €	50%	0%	225 000 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-13	Travaux de réduction des débordements du réseau unitaire de Marseille suite étude SMRUII	Zone 1	METROPOL E - DEZ1 (ex CT1-DEAP & EPAEM)	ASSAINISSEMENT	Reprise déversoirs Ballard, Brossolette, Lazer, Prado, Déconnexion enclaves unitaires et antennes pluviales, Stockage DO Catalan	en préparation	2020	2024	Littoral Marseille	réduire les déversements et les débordements sur le système d'assainissement de Marseille	I-D5774691	ACTU	600 000 €	600 000 €	50%	0%	300 000 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-14	Réhabilitation (études et travaux) du réseau d'assainissement lutte contre la pollution du milieu naturel et ECP Territoire Marseille-Provence	Zone 1	METROPOL E - DEZ1 (ex CT1-DEAP & EPAEM)	ASSAINISSEMENT	Voir programme de travaux annuel	en cours	annuel	annuel	> Huveaune > Pointe d'Endoume - Cap Croisette et îles du Frioul > îles de Marseille hors Frioul > Petite Rade de Marseille > Cap Croisette - Bec de l'Aigle > Etang de Berre Bolmon > Côte Bleue	Mise en conformité du système d'assainissement environ 4 000 ml/an à réhabiliter	I-D5774691	ACTU	15 160 000 €	7 500 000 €	50%	0%	3 750 000 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-30	Travaux réhabilitation Ovoïde système assainissement de Marseille	Zone 1	SPL EDC	ASSAINISSEMENT	Travaux de rénovation de l'ovoïde (Phase 2) (travaux justifiés dans le cadre du Schéma Directeur)	en cours	2021/2023	2023	Huveaune	Point noir identifié. Mise en conformité du système d'assainissement (Géolide)	HORS ZRM - réseaux transfert Aubagne Gémenos Marseille à réhabiliter au regard des résultats de l'étude conseil de territoire 4 de la métropole	CONV	5 623 500 €	5 623 500 €	50%	0%	2 811 750 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-39	Bassin de Rétention Cabucelle (Capitaine Gèze) Marseille 13015	METROPOL E	METROPOL E - DI (ex CT1-DEAP & EPAEM)	ASSAINISSEMENT/PLUVIAL	Création d'un bassin de rétention unitaire. Le volume de rétention est à définir en fonction des conclusions des études en cours. Il sera compris entre 10 000 et 18 000 m3. L'opération a pour objectif de protéger le ruisseau des Aygalades grâce à une diminution des rejets dans ce cours d'eau	en cours	MOE 2021	2022	Aygalades, littoral Marseille	Volume de rétention entre 10 000 et 18 000 m3: dernière estimation 10 000 m3 Protection du ruisseau des Aygalades en diminuant les rejets	I-D5774691	CONV	14 850 000 €	12 075 000 €	50%	0%	6 037 500 €	

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Grands objectifs	N° Action	Libellé opération	Territoire (ou Métropole)	Porteur de projet	Domaine	Descriptif opération	Statut de l'opération	Engagement opération	Engagement travaux	Bassin versants	Critères de priorisation	PAOT	Stade actions PRO-Prolongé, ACTU - actualisation montant, ABAN abandonné, NA nouvelle action,	Coût (€ HT) estimatif	Assiette retenue	Taux d'aide	Taux d'aide bonifié	Montant estimatif aides	Montant estimatif avance
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-40	Stockage dans le 1er émissaire à l'aval de la STEP et du bassin Ganay - <b>REORIENTE SUR ETUDE DE FAISABILITE/MOE STOCKAGE 1er EMISSAIRE</b>	METROPOL E	METROPOL E - DI (ex CT1-DEAP & EPAEM)	ASSAINISSEMENT	Dans le cadre du contrat d'agglomération de Marseille, la Métropole a engagé en fin d'année 2016 une étude pour actualiser son schéma de modernisation du réseau unitaire de Marseille réalisé entre 1995 et 1999. Ces différentes modélisations de fonctionnement du réseau unitaire ont permis de simuler plusieurs scénarios et leur impact sur la réduction des déversements au milieu naturel. Cette étude a mis en évidence l'intérêt technique, financier et environnemental d'un tunnel de stockage des effluents unitaires en comparaison avec la réalisation du programme de construction de bassins de stockage. La réalisation de cet ouvrage permettrait d'obtenir une efficacité équivalente voire supérieure à celle des bassins pour un investissement inférieur et une échéance de réalisation moins éloignée. Ce tunnel constituerait un ouvrage de stockage mutualisé entre les différents bassins versants du réseau unitaire de Marseille mobilisable quelle que soit la répartition géographique de la pluie, il permettrait par ailleurs de répondre à certains problèmes de fonctionnement des réseaux à Marseille comme l'émission d'odeurs et d'hydrogène sulfuré. <b>Des études complémentaires de faisabilité et de définition technique des ouvrages sont indispensables et viendront préciser les scénarios proposés dans ce schéma.</b>	en cours	2023	2024	> Pointe d'Endoume - Cap Croisette et îles du Frioul > îles de Marseille hors Frioul > Petite Rade de Marseille	réduire les déversements et les débordements sur le système d'assainissement de Marseille	I-D5774691	ACTU	50 000 €	50 000 €	50%	0%	25 000 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-41	Mission de conduite d'opération pour la sécurisation et la pérennisation du traitement des boues de la station d'épuration de l'agglomération de Marseille dite Géolide	METROPOL E	METROPOL E - DI	ASSAINISSEMENT	Etudes Filières, environnementales analyse multicritère et étude faisabilité détaillée		2023	2024			non concerné	NA	160 000 €	160 000 €	50%	0%	80 000 €	
A - Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	A-43	Faisabilité investigations stockage en ligne tronçon unitaire littoraux (notamment DO Prado)	METROPOL E	METROPOL E - DI	ASSAINISSEMENT	Les études engagées sur le bassin versant de l'Huveaune ont proposé plusieurs pistes de travaux pour réduire la pression de pollution domestique par temps de pluie sur le littoral, cette action a pour vocation d'investiguer de manière plus détaillée ces scénarios		2023	2024			I-D5774691	NA	190 000 €	190 000 €	50%	0%	95 000 €	
B - Adaptation au changement climatique	B-58	Etude d'opportunité REUT Géolide	METROPOL E	METROPOL E DI	EAU	Cette étude a pour vocation d'investiguer plusieurs solutions pour réutiliser les eaux usées traitées de la station d'épuration Géolide						non concerné	NA	120 000 €	120 000 €	50%	0%	60 000 €	

## ANNEXE 9 : Opération collective Aix Marseille Provence

### Bilan mi-parcours et actualisation des actions de 2023-24

#### 1. Contexte et objectifs

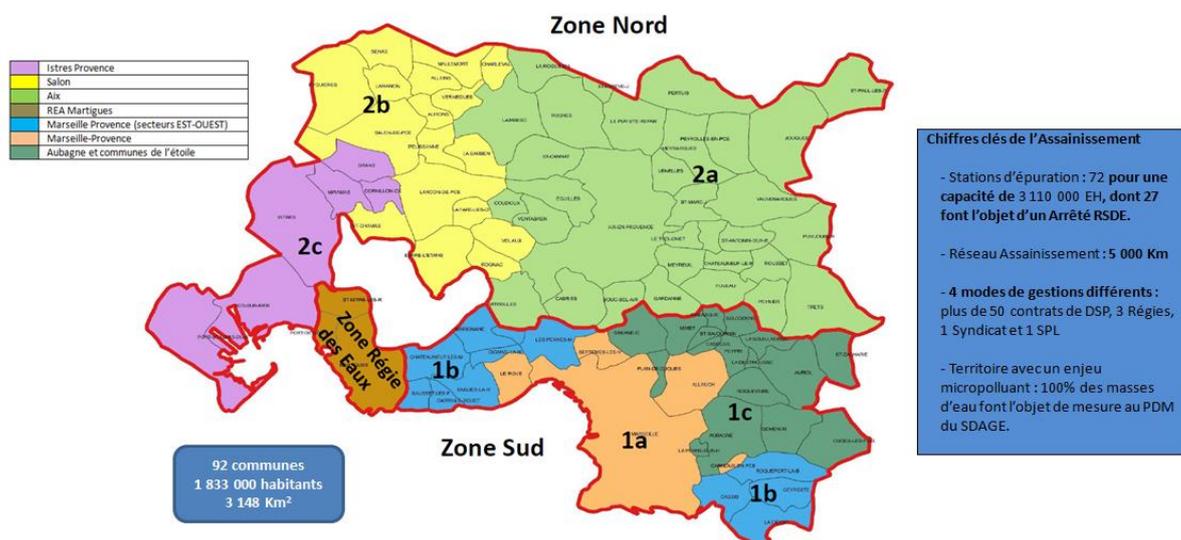
Le contrat Métropolitain comporte une opération collective de lutte contre les pollutions toxiques diffuses sur l'ensemble de son territoire qui vient relayer l'ensemble des travaux initiés depuis plusieurs années sur quelques secteurs.

La programmation financière initiale prévoyait une enveloppe globale de 12 millions d'euros intégrant les travaux de mise en conformité des entreprises et les dépenses d'animation et analytiques et une subvention de l'Agence de l'eau de 6 millions d'euros. A la fin de l'année 2022, seulement 17 % du budget réservé pour cette démarche a été consommé.

L'avenant au contrat, permettra de poursuivre cette démarche au cours de l'année 2024 en se fixant comme ambition **l'appropriation de la Thématique des END** sur l'ensemble du territoire de la Métropole d'Aix Marseille Provence, ainsi que l'atteinte du Niveau 1 qui correspond à la mise en conformité des sites prioritaires. L'avenant permet également d'ajuster les enveloppes financières dédiées à cette mission afin qu'elles soient plus en adéquation avec les besoins.

#### 2. Mise à jour de la nouvelle organisation de la Métropole Aix Marseille Provence

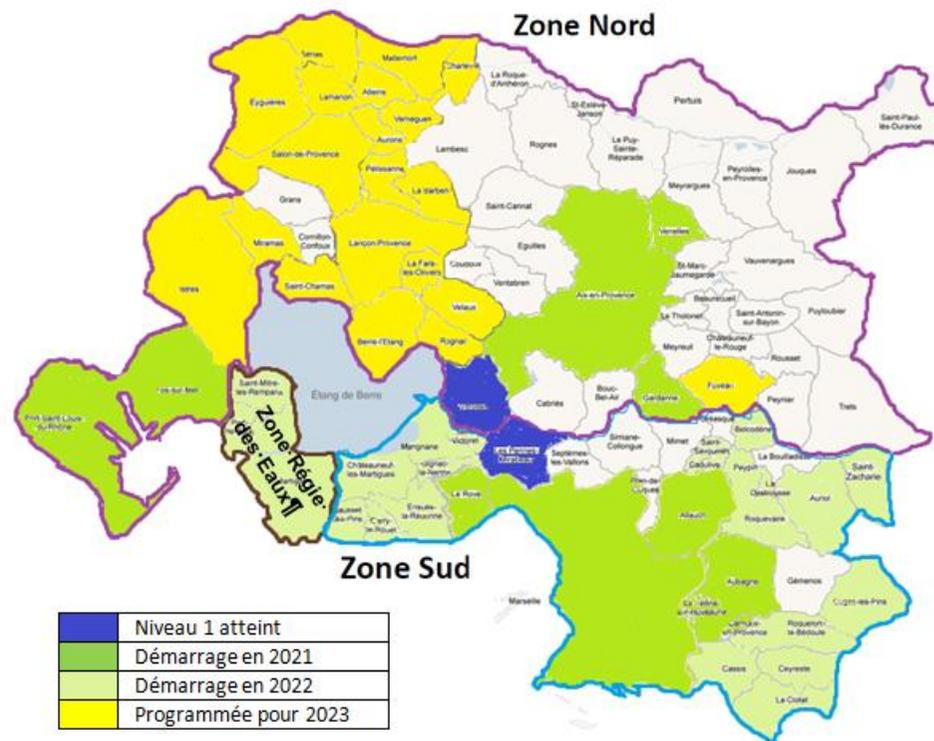
Nouveau découpage en 8 zones au lieu de 6 (ex Conseils de Territoires)



### 3. Bilan de l'opération métropolitaine à fin mars 2023

- Démarche engagée sur l'ensemble du territoire.
- 6,7 ETP recrutés sur les 7,7 attendus (9 postes).
- Meilleure connaissance des réseaux et des entreprises potentiellement polluantes par un travail en binôme avec le gestionnaire réseau et des campagnes de mesures ciblées.
- 1 poste à pourvoir sur le Pays d'Aix (opération non démarrée).
- **Formation des techniciens par l'Agence sur les subventions pour un meilleur accompagnement des entreprises et une incitation positive au changement.**
- **Valorisation de la mission au sein de la métropole (avis et prescriptions sollicités dans l'instruction des permis de construire).**
- Hétérogénéité des modalités d'intervention des territoires (par systèmes EU ou par communes).
- **Missions de Communication sur les volets END réalisées annuellement, uniquement sur le périmètre de la SPL Eau des Collines (7% des aides allouées).**
- Hétérogénéité dans la remontée des indicateurs des territoires (à harmoniser).
- Cartographies des réseaux sur les sites potentiels et prioritaires, à transmettre.
- **Objectif NIVEAU 1 atteint sur 2 communes, Vitrolles et les Pennes-Mirabeau (Précédente opération – EURIZON).**

Opération collective Métropolitaine à fin mars 2023



Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

➤ Bilan opérationnel de l'opération collective années 2021-22

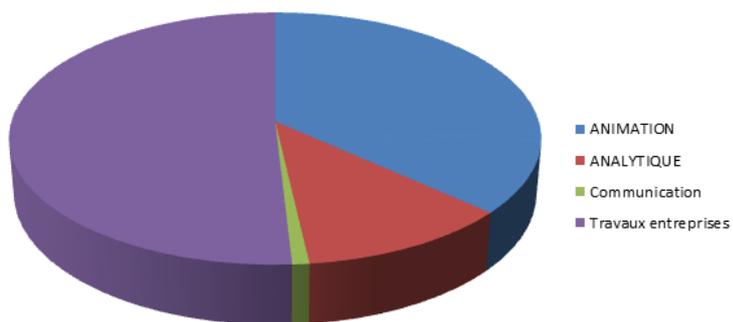
ZONE	Territoire	Porteur	ETP Financés	Modalité d'intervention OPC 2021-22	Nombre d'entreprises identifiées prioritaires	Diagnostis réalisés	Nombre AAD signés et en cours	Entreprises Non-conformes	Dossiers de travaux engagés	Dossiers de SUBVENTIONS déposés
SUD 1	MARSEILLE PROVENCE (1a et 1b)	Métropole	2	Territoire	537	218	30	18	7	6
	PAYS D'AUBAGNE (1c)	SPL Eau des Collines	1,2	Territoire	268	58	29	30	15	5
NORD 2	PAYS D'AIX (2a)	REPA	1	Systemes EU Aix-Pioline, Aix-Ouest, Gardanne et Venelles	549	98	22 en attente de la délibération du règlement d'assainissement depuis 2 ans	7	3	1
		Métropole	Recrutement en cours							
	PAYS SALONNAIS (2b)	Métropole	1	Territoire	Prise de poste au 1 <sup>er</sup> janvier 2023					
	ISTRES PROVENCE (2c)	Métropole	1	Systemes EU Port-Saint-Louis et Fos-sur-Mer	202	45	27	21	12	1
Martigues 3	PAYS DE Martigues	REA	0,5	Territoires	33	18	16 en attente de la délibération de l'arrêté	3	0	0
TOTAL			6,7	Métropolitain	1 387	437	103	79	37	13

➤ Bilan financier de l'opération collective années 2021-22

Bilan financier 2021-22				
Intitulé opération	Montant de l'aide prévisionnelle du contrat	Montant de la dépense K€ (HT)	Montant des aides accordées Bilan 2021-22	Consommation
ANIMATION	856 250	583 575	365 892	43%
ANALYTIQUE	325 000	244 685	114 654	35%
Communication	122 500	12 979	9 085	7%
<b>TOTAL MAMP</b>	<b>1 303 750</b>	<b>841 239</b>	<b>489 632</b>	<b>38%</b>
Animation 1 ETP - CCI	112 500	-	-	-
Travaux de mise en conformité des entreprises	4 537 500	1 023 283	507 352	11%
<b>TOTAL</b>	<b>5 953 750</b>	<b>1 864 522</b>	<b>996 984</b>	<b>17%</b>

Contrat métropolitain pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau  
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Répartition des Aides 2021-22



## 4. Programmation des actions de 2023-24

### ➤ Pour la ZONE SUD

Actions	Responsable de l'action	Indicateurs d'évaluation	Objectifs	
			2023	2024
<b>Gouvernance et pilotage : 0,2 ETP</b>				
Pilotage de l'opération à l'échelle de la métropole	AMP	Fourniture d'un bilan annuel de l'opération collective métropolitaine comprenant les indicateurs d'évaluation des actions	-Animation du COTECH/COPIR RSDE - Réaliser un bilan annuel de l'opérationnel et financier de l'opération	
<b>Animation 3,2 ETP</b>				
Réactualisation de l'état des lieux et de la priorisation des entreprises	DESSERAM SPL	Réalisation d'une cartographie des potentiels émetteurs de rejets toxiques Hiérarchisation et priorisation des actions à mener (géographique, par branche d'activité, ...)	Actualisation de l'état des lieux sur les secteurs, y compris ceux du périmètre de la REABMG. Mise à jour de la cartographie en fonction de l'avancement des diagnostics	Mise à jour de la cartographie en fonction de l'avancement des diagnostics
Mise à jour du règlement d'assainissement		Intégration d'un volet spécifique aux END	<b>Déjà réalisée</b>	
Régularisation administratives et techniques des sites prioritaires émetteurs de toxiques (5 sites) (Services Techniques)		-Nombre de diagnostic -Nombre de sites ayant fait des travaux (avec et sans demande d'aide à l'agence) - Nombre (et pourcentage) des sites régularisés	Diagnostic de <b>6 sites</b> et régularisations	Diagnostic de <b>6 sites</b> et régularisations
Régularisation administratives et techniques des sites prioritaires émetteurs de toxiques		- Nombre de diagnostic -Nombre de sites ayant fait des travaux (avec et sans demande d'aide à l'agence) - Nombre (et pourcentage) des sites régularisés	Diagnostic de <b>80 sites</b> prioritaires réalisé + montage des dossiers de subvention AERMC -Suivi des travaux + régularisation administrative et technique	Diagnostic de <b>80 sites</b> prioritaires réalisé + montage des dossiers de subvention AERMC -Suivi des travaux + régularisation administrative et technique
Réalisation d'une étude visant à intégrer les spécificités des END dans la structuration des services "eau et assainissement" et dans le prix de l'eau	AMPSPL SIBAM	- Fourniture d'un rapport d'étude	Réalisation d'une étude à l'échelle métropolitaine	
Formation du personnel	DESSERAM	-Formations réalisées - Participation au réseau régional et métropolitain	Participation aux différentes journées d'échanges sur les EUND (ARBE, GRAIE)	
Communication	SPL	Valorisation de l'opération (Réunion d'information, article de presse locale, ...)	Réunions d'information aux professionnels et réalisation de documents de bonnes pratiques	

### ➤ Pour la ZONE NORD

Actions	Responsable de l'action	Indicateurs d'évaluation	Objectifs	
			2023	2024
<b>Animation 4 ETP</b>				
Réactualisation de l'état des lieux et de la priorisation des entreprises	DEN REPA	Réalisation d'une cartographie des potentiels émetteurs de rejets toxiques Hiérarchisation et priorisation des actions à mener (géographique, par branche d'activité, ...)	Réalisation d'un état des lieux sur les secteurs y compris le périmètre de la REABMG, avec un focus particulier autour de l'étang de Berre, du Golf de Fos et de l'Arc. Mise à jour de la cartographie en fonction de l'avancement des diagnostics	Mise à jour de la cartographie en fonction de l'avancement des diagnostics
Mise à jour du règlement d'assainissement		Intégration d'un volet spécifique aux END	<b>Règlement de service à lancer sur le périmètre de la REPA</b> Mise à jour des règlements	Mise à jour des règlements
Régularisation administratives et techniques des sites prioritaires émetteurs de toxiques (5 sites) (Services Techniques)		-Nombre de diagnostic -Nombre de sites ayant fait des travaux (avec et sans demande d'aide à l'agence) - Nombre (et pourcentage) des sites régularisés	Diagnostic de <b>6 sites</b> et régularisations	Diagnostic de <b>6 sites</b> et régularisations
Régularisation administratives et techniques des sites prioritaires émetteurs de toxiques		-Nombre de diagnostic -Nombre de sites ayant fait des travaux (avec et sans demande d'aide à l'agence) - Nombre (et pourcentage) des sites régularisés	-Diagnostic de <b>110 sites</b> prioritaires réalisé + montage des dossiers de subvention AERMC -Suivi des travaux + régularisation administrative et technique	Diagnostic de <b>110 sites</b> prioritaires réalisé + montage des dossiers de subvention AERMC -Suivi des travaux + régularisation administrative et technique
Réalisation d'une étude visant à intégrer les spécificités des END dans la structuration des services "eau et assainissement" et dans le prix de l'eau	AMPREPA SIBAM	- Fourniture d'un rapport d'étude	<b>Réalisation d'une étude à l'échelle métropolitaine</b>	
Formation du personnel	DENREPA	-Formations réalisées - Participation au réseau régional et métropolitain	Participation aux différentes journées d'échanges sur les EUND (ARBE, GRAIE)	
Communication		Valorisation de l'opération (Réunion d'information, article de presse locale, ...)	Réunions d'information aux professionnels et réalisation de documents de bonnes pratiques	

➤ Pour la **ZONE Régie de Martigues**

Actions	Responsable de l'action	Indicateurs d'évaluation	Objectifs	
			2023	2024
<b>Animation 0,5 ETP</b>				
Réactualisation de l'état des lieux et de la priorisation des entreprises	REA de Martigues	Réalisation d'une cartographie des potentiels émetteurs de rejets toxiques Hiérarchisation et priorisation des actions à mener (géographique, par branche d'activité, ...)	Mise à jour de la cartographie en fonction de l'avancement des diagnostics	Mise à jour de la cartographie en fonction de l'avancement des diagnostics
Mise à jour du règlement d'assainissement		Intégration d'un volet spécifique aux END	Règlement de service à lancer	
Régularisation administratives et techniques des sites prioritaires émetteurs de toxiques (5 sites) (Services Techniques)		- Nombre de diagnostic - Nombre de sites ayant fait des travaux (avec et sans demande d'aide à l'agence) - Nombre (et pourcentage) des sites régularisés	Diagnostic de <b>1 sites</b> et régularisations	Diagnostic de <b>2 sites</b> et régularisations
Régularisation administratives et techniques des sites prioritaires émetteurs de toxiques		Nombre de diagnostic - Nombre de sites ayant fait des travaux (avec et sans demande d'aide à l'agence) - Nombre (et pourcentage) des sites régularisés	- Diagnostic de <b>20 sites</b> prioritaires réalisé + montage des dossiers de subvention AERMC - Suivi des travaux + régularisation administrative et technique	Diagnostic de <b>20 sites</b> prioritaires réalisé + montage des dossiers de subvention AERMC - Suivi des travaux + régularisation administrative et technique
Réalisation d'une étude visant à intégrer les spécificités des END dans la structuration des services "eau et assainissement" et dans le prix de l'eau		- Fourniture d'un rapport d'étude	Réalisation d'une étude à l'échelle métropolitaine	
Formation du personnel		- Formations réalisées - Participation au réseau régional et métropolitain	Participation aux différentes journées d'échanges sur les EUND (ARBE, GRAIE)	
Communication		Valorisation de l'opération (Réunion d'information, article de presse locale, ...)	Réunions d'information aux professionnels et réalisation de documents de bonnes pratiques	

➤ Perspectives pour le programme 2023-24

- Renforcer le pilotage et l'animation de l'OPC à l'échelle métropolitaine.
- Poursuivre les chantiers d'harmonisation et la mise en place d'un réseau END (Appropriation du SharePoint END, mutualiser les retours d'expériences).
- « *poursuivre la régularisation technique et administrative des sites prioritaires identifiés dans l'état des lieux* »
- Homogénéiser la bancarisation et les indicateurs de suivi sur les territoires.
- Réaliser un bilan annuel Global d'avancement de l'OPC.
- Organiser le volet communication END à une échelle métropolitaine en s'appuyant sur le retour d'expérience de la SPL Eau des Collines (implication des associations professionnelles, diffusion de plaquettes, réunions de sensibilisation avec les élus, les entreprises et le grands public, certification label « O' Propre »,...).

➤ Budget prévisionnel

Intitulé opération	Maître d'ouvrage	Budget 2023-24			2021-22	TOTAL
		Montant de la dépenses prévisionnelles (€HT)	Taux de financement de l'Agence de l'eau	Montant de l'Aide prévisionnelle €HT	Montant d'aide versée € HT	Période Contrat 2021-24
Animation 7.7 ETP	Métropole	1 100 000 €	50 %	550 000 €	365 892 €	915 892 €
Campagnes qualité	Métropole	325 000 €	40 %	130 000 €	114 654 €	244 654 €
Dépenses de communication et divers	Métropole	100 000 €	70 %	70 000 €	9 085 €	79 085 €
Travaux de mise en conformité des entreprises	Entreprises	1 500 000 €	40 – 50%	750 000 €	489 632 €	1 239 632 €
<b>TOTAL</b>		<b>3 025 000 €</b>		<b>1 500 000 €</b>	<b>996 984 €</b>	<b>2 479 263 €</b>